

Massif de la Serre : Archelange, Menotey, Rainans, Orchamps, Mont Guérin... et ailleurs	2
L'église de Brans, mémoire de tout un village ...	3
FabLab rural de Biame : une première en France	4
Elisabeth Le-Gros Böttcher, artiste céramiste	5
Un blason pour Oflanges/Le loup, l'agneau & le Sénat 6	
Dossier : les pelouses sèches de la Serre	7 à 10
OGM/Terre de Liens/L'agro-écologie, c'est maintenant ?	11
Dole-Paris en avion : liaison dangereuse !	12
La transition énergétique en débat	13
Brèves environnement	14
Terres porteuses, compétition mondiale pour les espaces. 15	
Ondes mauvaises ?/Agenda des rendez-vous locaux 16	

du cheval dans des lasagnes... au bœuf !

Et du phénylbutazone, médicament interdit dans l'alimentation, dans cette viande de cheval ...

Cheval roumain, usine française, traders hollandais et chypriotes, entreprise suédoise, actionnaires anglais... Voilà un système très loin du "produire localement, consommer localement". Cette affaire n'est pas une simple affaire d'étiquette et de traçabilité. Elle illustre non pas les fraudes ou les scandales du système productiviste mais bien ses fondements les plus délétères. L'énorme pression de la grande distribution sur les marges, le business agroalimentaire qui compriment le paysan et le contraignent à une productivité de court terme par la chimie, la mécanisation à outrance et le surendettement, l'industrialisation de toute la chaîne, la standardisation des produits, la perte de diversité, le gaspillage généralisé, les déséquilibres nutritionnels, l'explosion des distances et l'apparition d'autres intermédiaires, in fine, la spéculation sur les matières premières... Tout cela a de très graves conséquences : dégradation de la santé de tous, dommages irréversibles à la terre, emplois déstabilisés. Il est temps de sortir de ce cercle vicieux et de considérer que l'alimentation, comme le logement, l'éducation et la santé, sont les biens élémentaires les plus précieux dont l'accès à tous

Les solutions sont connues ...

est l'absolu devoir des gouvernants. Bien des solutions sont connues : favoriser le commerce de proximité et non l'implantation de grandes surfaces; encourager les circuits courts; donner la priorité à l'agriculture biologique; réduire massivement les pesticides; aider les agriculteurs sur des critères de qualité plus que de quantité; rattraper le retard français en matière de jardins ouvriers et d'autoproduction; réserver les espaces périurbains à l'agriculture maraîchère, ... Chiche ?

■ Pascal Blain,
président de Serre Vivante



Findus : le circuit commercial des lasagnes au cheval

Les distributeurs français ont annoncé de nombreux retraits de produits surgelés de la marque



Journal d'information
semestriel du Massif de la Serre

SERRE VIVANTE

ISSN 2112-8073

PRINTEMPS 2013
n°38

VOS RENDEZ-VOUS AVEC SERRE VIVANTE

Bonne lecture à tous !

Semaine du
développement durable

Dole
passe au
durable !

Energies Renouvelables : Des citoyens se mobilisent pour la transition énergétique en Franche Comté

Lundi 25 Mars à 20h30 : Conférence - débat au Manège de Brack à Dole

Avec des initiateurs de projets participatifs d'énergies renouvelables, financés en partie par les populations locales : Mr Jean-Louis DUFOUR, maire de Chamole et membre de l'association Vent du Grimoit, un représentant de l'association « Ensemble mobiliser nos énergies », ... Présentation de la société d'investissement ENERGIE PARTAGEE et d'ENERCOOP. Une soirée d'échange et d'information pour peut-être décider de passer vous aussi à l'action concrète !
Gratuit, pour tous



Des abeilles et des hommes

Vendredi 29 Mars à 20h00 : Film - débat au Studio MJC à Dole

Le ministre de l'agriculture, vient d'annoncer un plan de soutien triennal à l'apiculture de 40 millions d'euros. La Commission européenne doit voter d'ici fin février un moratoire de deux ans sur l'utilisation de trois pesticides de type néonicotinoides mis en cause dans la disparition des abeilles. Markus Imhoof, réalisateur du film "Des abeilles et des hommes", a entrepris un voyage autour du monde pour comprendre ce phénomène. Cette épidémie a un nom : le syndrome d'effondrement des colonies. Un débat suivra la projection, en présence de représentants du Laboratoire Départemental d'Analyse du Jura et de plusieurs apiculteurs professionnels.

Fête de la nature, cherchons les petites bêtes !



A la découVRE des insectes du Mont Guérin

Dimanche 26 mai

Rdv à 14h, parking face au château de Montmirey-la-Ville

Pour cette 7ème édition de la Fête de la Nature, Serre Vivante et JNE proposent de porter le regard sur les petites bêtes en tous genres. A vos loupes ! Pour partir à la recherche des plus petits des animaux avec un jeune entomologue, Jérôme Carminati. Nous découvrirons toutes sortes d'insectes qui profitent aujourd'hui de la diversité des milieux du Mont Guérin. Pelouses sèches, vieux boisements, lisières forestières, affleurements rocheux, bords des chemins mais aussi crottins et bois morts ! Comment étudier ces animaux, les chercher, les capturer, les identifier ? Quels sont leurs modes de vie, leurs besoins ? Toutes ces questions ont une réponse... dévoilée lors de cette sortie !
Gratuit, pour tous



Journée du Patrimoine de Pays

Journées du Patrimoine de Pays et
des Moulins
16 dimanche
juin

Sur le chemin de St Jacques

Dimanche 16 Juin

Rdv à 13h45, Place de Moisse

Après la conférence organisée en décembre à la salle des fêtes de Dole, Serre Vivante et les amis de la nature vous donnent rendez-vous afin de parcourir réellement un petit bout de chemin. Le chemin de Compostelle en Franche-Comté constitue le chaînon reliant le chemin d'Alsace à celui de Cluny menant au Puy en Velay. Les pèlerins réalisent généralement l'étape abbaye d'Acey/Mont-Roland en une journée. Au départ de Moisse, nous cheminerons dans le massif de la Serre jusqu'à la croix-Boyon pour regagner Gredisans, puis Menotey. Ce sera l'occasion de mieux connaître notre patrimoine de proximité: lavoir, fontaine, anciennes carrières, croix pattées, église ... Environ 8 km, prévoir 3 à 4h.
Gratuit, pour tous

De Notre Dame des Landes à Tavaux : Stop aux aéroports de trop !

Rassemblement samedi 27 avril à partir de 12 h
A proximité du rond-point de l'aéroport de Dole-Tavaux

■ MASSIF DE LA SERRE

■ Archelange : chantier éco-volontaire

Samedi 17 novembre, Jura-Nature-Environnement organisait un chantier éco-volontaire sur une parcelle communale faisant partie du réseau de pelouses sèches du massif de la Serre.

Photo : Noëlle Gauthier



Cet espace a déjà fait l'objet d'un premier chantier de défrichage en avril. « On a repéré ici plus de 350 pieds de lin de léo, ainsi qu'une réserve de lézards verts qui ne peuvent survivre sans puits de lumière suffisants » indique Vincent Dams, l'animateur nature de JNE. Si aujourd'hui le travail est fait par les hommes, il est souhaitable de réintroduire un jour sur cette prairie des moutons, chèvres ou ânes, seuls animaux pouvant brouter sur cette zone très pentue, jouxtant l'autoroute. Les pelouses sèches abritent un patrimoine biologique unique, témoin de modes d'exploitation ancestraux et sa sauvegarde est nécessaire.

■ Menotey, une nouvelle guichetière à l'agence postale

La municipalité a organisé samedi 26 janvier à la salle communale une réception en l'honneur de Christiane Bertaud, guichetière à l'agence postale communale, pour son départ en retraite.



Habitants du village, clients de l'agence, famille et amis se sont retrouvés pour la remercier de sa gentillesse et des services rendus. Clarisse Depaye qui travaille également à l'agence de Thervay la remplace dorénavant. Elle vous accueille à l'agence postale de Menotey : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14 h 30 à 18 heures, samedi de 10 h 30 à 12 h 30.

■ Rainans, la carte de la motivation



Depuis quelques années, la municipalité a décidé d'offrir aux jeunes de 11 à 20 ans la carte Avantages Jeunes émise par le Conseil régional de Franche-Comté.

Parmi les bénéficiaires, une dizaine font partie du Conseil Municipal des Jeunes et prennent déjà une part active dans l'animation du village. Le maire, Franck David, a invité l'ensemble des jeunes à avoir une démarche citoyenne en contrepartie de ce cadeau offert par la commune.

Du jus de pommes pour les enfants

A l'automne, parents et enfants ont ramassé, lavé et pressé les pommes offertes par Franck David. Une vieille variété comtoise, « l'arboisine », idéale pour extraire du jus. Cette opération a été réalisée au profit de la coopérative scolaire du regroupement pédagogique intercommunal de Rainans, Menotey, Gredisans, Archelange et Chevigny. Pressoir et broyeur ont été prêtés par Menotey.

■ Maraîchage Bio sur Jura Nord



Thomas et Flora Seguin mettent en place depuis l'automne dernier une activité de maraîchage biologique à Orchamps. Installés au lieu-dit l'Iserole, route de Gendrey, ils proposeront des légumes à la vente dès juin prochain. L'AMAP de la Source a à cœur de favoriser cette installation pour laquelle elle se mobilise depuis deux ans, et espère essaimer avec ces nouveaux maraîchers. Réunion d'info en mairie le 20 avril à 14h.

► En savoir ► 03 84 81 38 82 ou amapdelasource@laposte.net

■ Restauration de l'ora- toire du Mont-Guérin



Vivien Gautier, tailleur de pierre à Rainans, a procédé mi-décembre à la restauration de la croix de l'oratoire du Mont-Guérin qui était tombée il y a deux ans et s'était cassée en maints morceaux.

Le spécialiste a recollé les pièces et restitué les parties manquantes. Avec un bon patinage, l'effet est saisissant. Les visiteurs et pèlerins de passage apprécieront la remise en état de ce monument du patrimoine local. En 1854, Alphonse Roussel indique dans son « Dictionnaire ... des communes de la Franche-Comté ... » que cet oratoire dédié à Notre-Dame fut reconstruit en 1853, sur les plans de l'architecte Vieille de Besançon, en lieu et place d'un monument datant d'une époque très reculée. Il abritait une piéta, vierge recevant sur ses genoux le corps du Christ, datant vraisemblablement de la même époque que celle de l'église. Celle-ci, d'une très grande beauté et pour cela classée aux Monuments Historiques, a été sculptée dans la pierre au XV^{ème} siècle, au moment où un bourgeois d'Auxonne fonde au village une chapelle dédiée à Notre-Dame de Pitié. En mai 1990, la piéta du Mont Guérin est volée ... pour être restituée 6 mois plus tard et remise en place solennellement par les fidèles lors du traditionnel pèlerinage du 15 août. Depuis, par mesure de précaution, elle est exposée dans l'église paroissiale.

■ Des communes exemplaires ...

Une dizaine de communes participent à l'opération « Commune 100% compostage, une formule qui marche ! »



Après Romange, Menotey, Longwy-sur-le-Doubs, Dammartin et Champagny en 2011, 4 autres communes ont rejoint ce programme en 2012: Dampierre, Neublans-Abergement, Parcey et Lavangeot. Le mélange des déchets organiques du foyer (épluchures de fruits & légumes, marc de café, reste de repas), sous l'action de nombreux micro-organismes, les valorise en les transformant en un compost réutilisable dans le jardin. Cet amendement entièrement naturel remplace efficacement terreau du commerce et engrais chimiques. Bientôt dans votre commune ?



Transformez vos déchets ... en œufs !

« Des poules pour réduire mes déchets » : Le SICTOM vous offre deux poules pondeuses !
► En savoir ► <http://www.sictomdole.fr/prevention/>
Charlotte Decretton, 03 84 82 56 19

Label abeille

La lune de miel entre l'homme et l'abeille
Est-elle en pleine décroissance ?

Avez-vous vu les hommes

Où vont-ils, que font-ils ?

Avez-vous vu les abeilles

Où sont-elles, que font-elles ?

Elles battent de l'aile

Et sans elles, plus de pommes, ni d'airelles

Il y a peu de temps encore,

En bordure des champs, elles faisaient merveille

Mais que mangent les hommes ?

Au petit matin, ils se tartinent de miel,

C'est qu'il en faut de l'énergie pour les rois de l'e-mail

Qui glissent, appâts comptés, sur des parquets bien cirés

Petites abeilles, rares vous êtes devenues

Mais pourtant, que vous êtes belles dans les champs

Ah ! les abeilles, allez les abeilles

Rejoignez vos sœurs coccinelles

Colorez le monde,

De vos dards, piquez les intrus

Reprenez le fil de la vie, faites de la dentelle.

Maintenant, l'homme est au pied de la ruche

Son destin est lié à l'essaim,

Somme d'accompagner les abeilles dans leur envol,

Il n'a pas d'autres choix que de se jeter dans l'arène

Avec l'espoir que ces chères ouvrières,

Heureuses de se ré-orienter

Epousent la courbe du soleil

Et caressent enfin un monde qui tourne rond.

Métamorphosé, seul cet homme-abeille saura les préserver du déclin

En ne restant pas aphone

Devant le cri d'alarme que leurs trompes claironnent

Que les hommes et les abeilles s'emmiellent

Serait une histoire aussi réconfortante qu'un bain à l'hydromel

■ Charly Gaudot



■ Biarne, des roseaux pour épurer les eaux

La station d'épuration aujourd'hui obsolète ne fonctionnait que pour trois cents habitants.



Elle sera remplacée d'ici fin juin par une nouvelle prévue pour quatre cents équivalents/habitants, Saint-Vivant restant en assainissement individuel. Cette station sera située au croisement de la route de Sampans et de celle de Saint-Vivant au lieu-dit « à la Ronce ». Un poste de refoulement et 470 m de tuyaux y achèmineront les eaux usées depuis l'ancienne station. Les eaux épurées seront rendues au milieu naturel dans un ruisseau alimentant la Vèze. Cette station d'épuration moderne sera équipée de trois bassins de 200 m² plantés de roseaux sur une surface d'environ 8 ares pour assurer un traitement par filtration.

Journal d'information du massif de la Serre

édité par l'association Serre Vivante

39 290 MENOTÉY - Mèl: serre.vivante@wanadoo.fr

Web : <http://perso.orange.fr/serre-vivante>

ISSN 2112-8073 - Tirage : 5.500 exemplaires

Conseil d'Administration : Pascal BLAIN, président, Menotey, Jean-Claude LAMBERT, vice-président, Romange, Christine van der VOORT, secrétaire, Claude JEANROCH, Nicolas ROQUES, trésorier, Dole, Christian LANGLADE, Amange, Charly GAUDOT, Brans, Bénédicte RIVET, Marie LONDE, Laurent CHAMPION, Chevigny, Bernard HOSTEIN, Dole
Merci à Monique pour sa relecture attentive !

■ L'église de Brans, mémoire de tout un village

L'église Saint-Pierre fut construite en 1725 – 1728 sur une ancienne église du XIV^{ème} siècle.

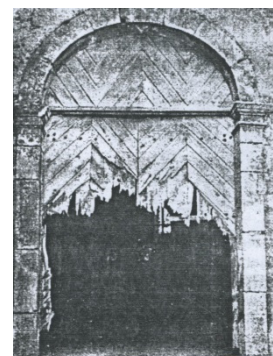
Le sommet du mur qui fait face à la nef est orné d'une Gloire polychrome avec des têtes d'angelots ailés. La nef, composée de trois travées, est séparée du chœur par un court transept, avec une chapelle dans chaque bras nord et sud. Deux petites chapelles plus anciennes, probablement du XIV^{ème} s'ouvrent sur la nef voûtée d'arêtes. L'une d'elles est dédiée à St Antoine et l'autre à Ste Catherine (ou St Joseph). Dans cette dernière, on peut voir une belle pierre tombale représentant le chevalier Odot de Brans et son épouse. Sous cette chapelle se trouve un vaste tombeau contenant de nombreux ossements. A l'entrée de l'église se trouve un très beau bénitier Renaissance, en marbre rose de Sampans. Dans la grande chapelle figure un grand tableau : Vierge à l'Enfant remettant le Rosaire à Saint Dominique de Silos, du peintre Claude-Basile Cariage. Le maître-autel de forme tombeau a été réalisé avec des marbres de différentes couleurs. Nous pouvons retenir quelques dates : 1822 et 1846 : achat des cloches, 1839 et 1841 : incendie et réparation de l'intérieur par l'architecte Tranchant de Dole, 1841 : achat d'un tableau et de la porte du tabernacle, 1853 : achat de l'horloge.



Crédits Photos : Charlie Gaudot

1905 : un épisode mouvementé ...

A Brans comme ailleurs en France, des inventaires sont menés "tambour battant". L'histoire raconte que pendant que le maire modérait l'ardeur des autorités demandant l'ouverture de l'église, son épouse et quelques personnes du village réfugiées à l'intérieur récitaient le chapelet. Devant le refus d'obtempérer, ces mêmes autorités désignèrent un habitant pour forcer la porte. A l'aide d'une pioche, il défonça celle-ci et l'inventaire pût avoir lieu. Par la suite, les villageois lui en tinrent rigueur bien qu'il ne fut qu'un pauvre exécutant. Ces portes furent remplacées à l'identique vers la fin du XX^{ème} siècle et exposées "sous les cloches" à l'entrée de l'église. Elles sont aujourd'hui stockées au premier étage du clocher (mais surtout pas détruites). Après les inventaires, la commune et la paroisse vendirent des statues à Julien Feuvrier, historien et archéologue dolois, afin d'acheter un calorifère. On peut voir aujourd'hui au musée de Dole, deux de ces statues représentant Saint Pierre et Saint Antoine.



Une rénovation collective

Durant ces dernières années, l'église de Brans a été entièrement restaurée. D'abord par la commune en ce qui concerne la toiture et le crépi, puis par une entreprise et un nombre important de bénévoles pour l'intérieur. Grâce à la générosité des gens, au travail des bénévoles, à l'aide de la Fondation du Patrimoine, cet édifice vivra encore longtemps pour témoigner de l'histoire du village. ■

La querelle des inventaires

Lors des débats parlementaires sur la loi de séparation des Églises et de l'État, l'idée d'un inventaire des biens des bâtiments, qui avaient depuis le Concordat de 1801 le statut d'« établissements publics du culte », s'est naturellement imposée. Tous les édifices construits avant 1905 restent, comme c'est le cas depuis la Révolution, propriété de l'État pour les cathédrales ou des communes pour les paroisses. C'est pour cela que le 29 décembre 1905 est pris un décret d'administration publique concernant les inventaires. Il applique le passage de l'église paroissiale sous la tutelle de la mairie et donc l'inventaire dans son contenu dévolu aux associations cultuelles. Le 2 février 1906, une circulaire destinée aux fonctionnaires des Domaines contient une phrase provocatrice qui va mettre le feu aux poudres : « les agents chargés de l'inventaire demanderont l'ouverture des tabernacles ». Les milieux politiques conservateurs ne tardent pas à s'emparer de l'affaire et à susciter l'émotion populaire dans certaines régions. Un communiqué gouvernemental est émis pour rassurer les catholiques : « Aucun inventaire n'aura lieu avant la discussion de l'interpellation fixée le 19 janvier ».

Les manifestations. Tout semble dès lors devoir se passer sans incident, mais d'importantes séries de manifestations ont lieu devant de nombreuses églises. De nombreux catholiques pensent que ces inventaires sont une profanation et les communautés rurales pensent que c'est une spoliation. L'importance des troubles varie en fonction des régions. En effet, certaines populations par leur passé et leur attachement confessionnel apparaissent plus déterminées à défendre leurs convictions religieuses dont les symboles leur semblent remis en cause surtout dans les régions chrétiennes comme la Bretagne, une partie du Massif central, la Flandre. Le gouvernement doit affronter une opposition virulente, des échauffourées se produisent entre les manifestants (qui se barricadent dans les églises pour empêcher les agents du fisc de procéder à l'inventaire) et les forces de l'ordre. Des incidents sanglants éclatent, certains tournent au drame et entraînent morts d'hommes. Un débat parlementaire est organisé entre le ministre des Cultes Aristide Briand et les autres partis. La décision de ne pas céder, entraîne le 7 mars 1906 la chute du cabinet Rouvier.

Clemenceau joue l'apaisement. À la suite de cette affaire, le nouveau ministre de l'Intérieur Georges Clemenceau, membre du cabinet Sarrien formé le 14 mars 1906, et anticlérical notoire, décide de renoncer aux opérations d'inventaire dans les cas où elles rencontrent une résistance violente. Le 20 mars, alors qu'il ne reste plus que 5 000 sanctuaires, sur 68 000, à inventorier, il déclare à la Chambre : « Nous trouvons que la question de savoir si l'on comptera ou ne comptera pas des chandeliers dans une église ne vaut pas une vie humaine ». L'agitation née des inventaires, localisée mais considérable, prend fin. ■



Odot de Brans, échanson de la duchesse de Bourgogne, mourut le 13 février 1464 ainsi que sa pierre tombale et celle de sa femme Jeanne de Vuillafans nous l'apprend. Cette dalle en matériau dur est précieuse pour les nombreux détails qu'elle révèle sur le XV^{ème} siècle mais aussi par sa qualité sculpturale. La facture très épurée et élégante des lignes indiquent une origine bourguignonne. Les gisants sont sculptés en léger relief. Couvert de sa cotte de maille, l'épée au côté et les mains jointes sur sa poitrine, le défunt n'est pas paré de son heaume, en signe d'humilité au moment de se présenter devant Dieu. Jeanne de Vuillafans, les mains jointes comme son époux, est coiffée d'un hennin. Au-dessus de la tête de l'échanson est représenté son blason et au-dessus de son épouse l'âme de la défunte enlevée au ciel par deux anges. Malheureusement les remous révolutionnaires ont dégradé les visages devenus méconnaissables.

FabLab rural de Biarne : une première en France !



■ Pascal MINGUET

Le dynamisme d'une association inter-villages a permis d'ouvrir le premier FabLab (Laboratoire de fabrication) rural de France à Biarne. Dans ce village de 350 habitants se réunissent des passionnés de 7 à 87 ans, qui collaborent, échangent, créent, innovent et réparent au sein d'une ancienne salle de classe. Au-delà de la technologie et des machines 3D, l'association Net-IKi crée du lien intergénérationnel et ... humain.

“ Net-IKi crée du lien intergénérationnel et ... humain ! ”

L'association Net-IKi est née en 2008 sur la fracture numérique, résultat de l'absence d'internet haut débit dans les villages de Biarne et Jouhe. Le collectif initial, fort de 120 foyers des deux villages, s'est vite transformé en association loi de 1901. En effet, au printemps 2009, lors de l'inauguration de la première liaison Wifi du Jura à Jouhe, ce dernier s'est trouvé écarté de la tribune par les élus, qui n'ont pourtant pas manqué de se féliciter de cette réalisation.



Ne laisser personne sur le bord du chemin

L'association inter-villages, Net-IKi (l'Internet de chez nous) organise chaque semaine des ateliers pour découvrir, utiliser et maîtriser Internet et le numérique. Ces ateliers se déroulent tous les jeudis de 19h30 à 21h30, sont animés par des bénévoles et couvrent, selon les sujets les niveaux débutants, utilisateurs et experts d'Internet. Depuis 2011, Net-IKi est installée dans une ancienne salle de classe de Biarne, dotée d'ordinateurs récupérés auprès d'une grande entreprise locale.

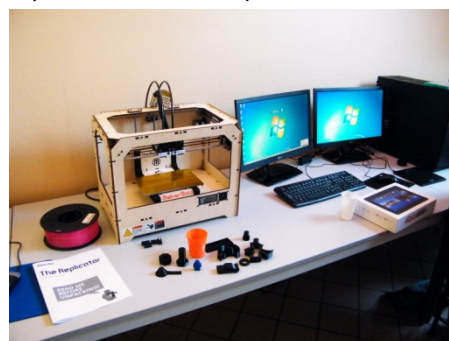
Les usages raisonnés

Outre les ateliers, abordant des thèmes variés: utiliser Internet, faire ses démarches en ligne, faire connaître son association ou son commerce via les réseaux sociaux, ou utiliser son appareil photo numérique ou son smartphone, l'association fait de la veille technologique et décrypte les offres en termes de numé-

rique. Les membres se regroupent régulièrement pour obtenir des remises et partager, s'échangent des appareils pour éviter la surconsommation.

Un FabLab ?

Fin 2010, « Nous nous sommes intéressés au mouvement FabLab c'est-à-dire des lieux d'échange, d'innovation, de conception, de fabrication, de réparation ouverts », précise Pascal Minguet, initiateur du projet. L'idée émane de Neil Gershenfeld de l'Institut de Technologie du Massachusetts à Boston. Sa vision est simple : plutôt que de tout fabriquer en un point unique (la Chine bien souvent) et arroser ensuite le monde entier et pousser à la consommation de produits inadaptés, à l'obsolescence programmée, pourquoi ne pas fabriquer à la demande, au plus près des utilisateurs, réparer ces objets ou produits, voire les détourner de l'usage qui leur est assigné. « A l'époque il y avait une cinquantaine de FabLabs dans le monde et aucun en France. Nous avons démarré le projet avec les équipes de Toulouse, Nantes, Cergy, qui comme nous voulaient expérimenter ce concept. »



Modèle ouvert

L'équipement initial d'un FabLab nécessite une connexion internet haut ou très haut débit, puisque tous les FabLabs du monde travaillent ensemble, s'échangent savoir-faire, bonnes pratiques et s'assistent mutuellement. Chaque FabLab dispose au moins d'une imprimante 3D, qui permet de créer des objets par dépôt de matière, d'une découpe laser, de kits électroniques et robotiques. « Nous travaillons sur des mo-



Crédits Photo : FabLab-NetIKi

dèles ouverts, chaque création ou détournement d'objets est documenté et partagé avec les autres FabLabs », souligne Jean-Baptiste Fontaine, FabLab Manager Net-IKi.



Le premier en milieu rural

Ouvert en juin 2012, le FabLab réunit des passionnés, des curieux de tous âges, tous métiers et de plus de 15 villages. Ils imaginent, travaillent à des projets, créent et réparent. « Nous ne sommes pas plus bêtes qu'ailleurs, nous sommes débrouillards et pragmatiques et nous disposons de temps », répète Pascal Minguet. « Nous évoluons dans une ruralité active, responsable et profondément centrée sur l'humain. Le FabLab est un lieu de partage, de lien qui comble le manque de commerces, de services publics dont souffrent nos villages. » ■

Association Net-IKi
(www.net-iki.org)

75 membres actifs

Cotisation annuelle : 15 € en individuel et 20€ par famille
www.fablab-netiki.org

Contactez le FabLab :
fablab.netiki@gmail.com
Ouverture chaque jeudi de 17h30 à 21h30 et selon les projets et la demande

■ Elisabeth Le-Gros Böttcher, artiste céramiste à Serre les Moulières

Comme l'ensemble des métiers d'art, le métier de céramiste et toutes les spécialités qu'il synthétise connaît de profonds changements ces dernières décennies, par sa finalité, ses applications, et les personnes qui le perpétuent. Nous avons invité Elisabeth à nous présenter son activité

J'utilise le grès et la porcelaine et j'ai plusieurs types de production, selon mon état d'âme ! L'une basée sur le « contenant » tels que bols, boîtes, vases, etc... souvent tournés, parfois déformés, grattés... Ce sont toujours des pièces uniques et il n'est pas rare que je passe plusieurs heures sur un bol lorsqu'il s'agit d'un certain décor (gravé par exemple). L'autre production est davantage « sculpture » avec des sources d'inspiration diverses : la nature, la peinture, l'archéologie, les personnages de mon environnement et... L'imagination ! Mes « vases paysages » sont montés soit à la plaque soit à la boulette ou au colombin (petits boudins ronds ou plats) ce qui me permet de pouvoir prendre le temps de les « vivre » pleinement. L'introduction d'autres matières telles que faïence, verre, etc est fréquente dans mes créations. Cela provoque un certain risque à la cuisson mais un accident peut par ailleurs apporter une richesse inattendue à la pièce. Celle-ci est sinon vouée à la casse !!!



Formation

Etudes à l'École nationale des beaux-arts de Bourges dans l'atelier de céramique de Jean et Jacqueline Lerat : un enseignement non seulement technique mais aussi un enseignement vaste et profond qui reste encore fortement ancré en moi. Par la suite différents stages ont été nécessaires et passionnants : dans le Morvan (conduite de cuissons au bois), dans le Gard (Raku et terre papier) et au Centre National d'Initiation de Formation et de Perfectionnement de la poterie et du grès (cnifop) de St Amand en Puy-saye (décor haute température)

Première installation à Moissy et construction d'un four à bois. Pendant 5 ans production de pièces utilitaires ... puis changement et orientation basée davantage sur la peinture et l'enseignement de celle-ci ainsi que de la céramique.

En 2005 Nouveau départ Céramique avec mon installation à Serre les Moulières.

► **En savoir +>** elisabeth.le-gros-bottcher@orange.fr
19 rue de la forêt 39700 Serre les Moulières 03 84 81 04 01

Chaque objet réalisé doit sécher un certain temps selon son épaisseur avant une première cuisson appelée « Biscuit ». Celle-ci est programmée à 980° pendant 9 heures dans un four électrique. Ensuite je fabrique mes émaux et émaille les pièces. Puis une nouvelle cuisson est nécessaire.



saire, cette fois ci entre 1260° et 1280° pendant 12 heures... Le défournement est possible seulement le lendemain soir ou le surlendemain.

Lorsque j'ajoute de l'or sur un objet il me faut réaliser une troisième cuisson à 850°. Les résultats sont à l'ouverture du four !!!!!

Puis il ne me reste plus qu'à rechercher des lieux d'exposition, des marchés potiers et à voyager ! Etape indispensable de mon travail, ce n'est pas celle que je trouve la plus intéressante même si elle favorise de belles et enrichissantes rencontres.

J'organise parfois des stages dans mon atelier pour les enfants et adultes. Le 5 mai, j'exposerai mes nouvelles créations à « la petite fabrique » à Byans-sur-Doubs, près de Besançon. ■



Prochaines Expositions

- ✚ Cluny du 9 au 16 juillet
- ✚ Ciry le noble les 12, 13, 14 juillet avec de nombreux potiers à la briqueterie.
- ✚ Pierre de Bresse à l'écomusée de mai à septembre, expo « Osier la terre »
- ✚ Pierre de Bresse .Marché potier les 17 et 18 août, dans la cour du château.

■ Un blason pour Offlanges

Offlanges n'avait semble-t-il jamais eu d'armoiries. Sous l'impulsion de M. Thierry VINCENT, le conseil municipal s'est adressé à l'un des meilleurs spécialistes en héraldique, Nicolas Vernot, qui a étudié et réalisé un projet reposant sur de solides bases historiques.

Fruit d'un long travail de concertation, ces armoiries associent divers éléments traditionnels issus du terroir et de la culture locale, mais traités avec un graphisme dynamique et contemporain, associant trait vigoureux et couleurs vives.

Perché, sous le signe des anges

Reconnaissable de loin grâce à son clocher caractéristique, Offlanges est le village le plus élevé de la vallée des Anges : on affirme que d'ici l'œil peut dénombrer 52 clochers ! Cette situation de belvédère réputé est évoquée par le



■ OFFLANGES



mont central stylisé dominé par le clocher comtois entre deux lions ailés, le tout se détachant sur un ciel d'azur. Par leurs ailes, les deux « lions-anges » localisent le village dans la vallée des Anges et forment des armoiries "parlantes". Ce procédé, traditionnel en héraldique, consiste à inclure des éléments qui évoquent phonétiquement le nom du propriétaire : ainsi s'expliquent le lion des armoiries de Lyon, les épis d'orge d'Orgelet ou le faucon de Faucigny. Une interprétation religieuse est aussi possible. Sur un champ d'azur, couleur de Marie, ces lions qui, grâce à leurs ailes, paraissent s'élever dans le Ciel, évoquent le fait que la paroisse est sous le titre de l'Assomption. Le magnifique retable du XVIIIe de l'église du village en témoigne. Géographiquement et spirituellement, Offlanges est bien un haut lieu.

Fier de son vignoble

Pendant des siècles, la viticulture a été une des principales sources de revenu, marquant fortement le paysage communal : toutes les maisons anciennes possèdent une cave. Un dicton affirmait jadis : « *Quand les gens d'Offlanges ouvrent leurs caves, ils noient les gens.* ». Les trois demi-cerclés (mont central calé entre deux plus petits), évoquent les voûtes des légendaires caves d'Offlanges. Les vigneron ont inspiré au poète Claude-François Perrin de Saux, qui vivait au village dans la première moitié du XIXe siècle, un de ses poèmes, composé en patois local. Dévasté par le phylloxéra, le vignoble a été partiellement reconstitué à partir des années 1970. Les vigneron locaux produisent du vin rouge, du vin blanc et du pétillant sous appellation « Vin de pays », la seule du Jura. Les deux grappes de raisin qui encadrent le calvaire rendent explicite cette activité viticole ancienne et maintenue vivante.

De précieuses ressources en eau

Bien qu'aucun cours d'eau ne traverse le village, Offlanges est alimenté par son propre réseau, qui a donné naissance à un ensemble d'infrastructures d'un réel intérêt patrimonial (captage des sources dans le massif de la Serre, réservoir, puits, abreuvoirs et fontaines). Les quatre branches du filet en croix d'argent, couleur aquatique, rappellent les quatre principaux points de captage d'eau potable du village (sources de la Pleine lune, de la Raie des cerisiers, de la Raie Coulon, de la Raie des sapins).

Ombres et mystères de la forêt de la Serre

Elément central des armoiries, le calvaire stylisé reprend la silhouette des fameuses croix patées typiques des villages du massif. Nulle part ailleurs en Franche-Comté on ne rencontre une telle concentration de ces croix : 43 ont été recensées, dont sept sur le territoire d'Offlanges. La forêt de la Serre conserve, sur le finage d'Offlanges, un site d'un grand intérêt archéolo-

gique : une carrière d'extraction de meules qui aurait été en activité du XIIIe au XVIIIe siècle selon l'archéologue Luc Jaccottey. Cette activité est évoquée à la fois par la meule qui, comme dans la réalité, sert de socle aux calvaires locaux, et, d'autre part, par les trois demi-cerclés qui, cette fois, évoquent le front de taille de la carrière vu du dessus. Enfin, l'appartenance à la Serre est encore évoquée par les fougères, plante emblématique. Le sol granitique du massif explique la présence de plusieurs stations d'osmonde royale (*Osmonda regalis*). Bénéficiant d'une protection régionale, cette espèce d'intérêt patrimonial trouve son biotope optimal au niveau des zones humides, qu'elles soient forestières ou plus ouvertes. Cette fougère est inféodée aux sols granitiques et donc absente du reste du territoire de la Franche-Comté qui est calcaire. Par ailleurs, la commune abrite une station botanique très rare, unique en Europe, où, sur un hectare environ se trouve une association de néfliers (*Mespilus germanica*) avec un polypode (fougère) sur eurite. Une datation des arbustes a été réalisée il y a quelques années par le scientifique Damien Marage montrant que cette station est plus que centenaire. Les frondes des fougères stylisées sont terminées par leurs crosses afin de figurer un développement harmonieux de la commune, respectueux de son environnement.

Fier de son identité comtoise

A Offlanges, les traditions comtoises sont maintenues vivantes. Outre la viticulture, notons l'existence de la confrérie de Sainte Anne, fondée en 1616 et toujours active, ainsi que la fête de l'Assomption, animée par les conscrits, fête à la fois religieuse et conviviale. Cette identité comtoise est fièrement proclamée dans le blason, évoquée par plusieurs éléments : les deux lions couronnés d'or, armés et lampassés de gueules, ainsi que la dominante azur et or du blason communal, tirés des armoiries et du drapeau de la Franche-Comté ; le clocher dit « comtois », à la silhouette caractéristique ; la devise qui souligne que le peuple d'Offlanges, à l'image des deux lions protégeant le clocher, est gardien des traditions comtoises. Traduite mot-à-mot, la devise signifie « gardien des traditions des Séquanes » : du nom de la tribu gauloise qui vivait à l'emplacement de l'actuelle Franche-Comté ; le terme s'est maintenu, utilisé dans les textes latins postérieurs à l'Antiquité pour désigner tout ce qui avait trait aux Comtois. ■

■ Nicolas VERNOT

► En savoir +> <http://www.offlanges.fr>
<http://nicolasvernott.free.fr>

■ Fontaine de Moissey



Les travaux de restauration de la fontaine prévus en 2013 ont démarré en janvier par une étude de sol réalisée par l'entreprise Geotec de Dijon.

Le projet de réfection a un coût d'environ 230 000 €, avec pour 40 000 € une option de dallage, escalier et murs autour des bassins. Durée approximative de ce chantier : six mois.

■ Le loup, l'agneau et le Sénat...



20 ans après son retour naturel à partir de l'Italie, on compte environ 200 loups en France. Le loup progresse vers l'Ouest et le Nord-Est. C'est un animal sociable qui vit et se reproduit au sein d'une meute

On recense chaque année entre 4 000 et 5 000 brebis victimes probables des super prédateurs (loups, lynx et ours). Soit seulement 0,5% de toutes les pertes recensées. Les attaques des 11 millions de chiens divagants concernent en effet au minimum 50 000 animaux par an, soit dix fois plus. Si un mouton est tué par un loup, l'éleveur est dédommagé par l'État. En revanche, s'il est tué par un chien, l'éleveur doit identifier le propriétaire du chien, aller en justice ... et c'est long.

Comment lutter contre les dégâts du loup ?



Les bergers cohabitent avec les loups depuis des siècles et ont développé partout des stratégies efficaces. On estime que la mise en place de mesures de prévention (chiens, parcs de regroupement et gardiennage) permet de réduire le risque d'attaque de 70%. Tout cela a un coût ... Or, en France, le loup est arrivé sur une filière complètement sinistrée. Pour calmer l'affaire Rainbow Warrior, le gouvernement a en effet dû négocier avec la Nouvelle-Zélande et autoriser à titre de compensation, l'importation sans limite de moutons néo-zélandais, trois fois moins chers que les français. La filière nationale ne survit depuis que grâce aux subventions. En dépit de la présence du loup, l'élevage ovin de notre voisin italien se porte bien : il s'agit là-bas principalement d'élevages laitiers et les éleveurs rentrent les animaux chaque soir pour la traite. Le loup a plus de mal à pénétrer dans les fermes. En France, nous avons par ailleurs une image très négative de l'animal, au travers de contes comme le petit chaperon rouge. À l'inverse, Romulus et Rémus, les fondateurs de Rome, ont été nourris par une louve. Le loup y est mieux toléré.

Le Sénat lance la chasse au loup !

Une proposition de loi qui crée des zones d'exclusion pour les loups permettant de procéder à des abattages supplémentaires a été adoptée le 30 janvier dernier au sénat. Les éleveurs ont eu gain de cause. Pour la saison 2012/2013, les tirs de prélèvement ont été limités à 11 spécimens. La ministre de l'écologie ne pouvait que s'opposer à ce texte non-conforme à la convention de Berne et à la directive européenne Habitats. Dans un arrêt du 14 juin 2007, la Cour de Luxembourg a en effet rappelé que la chasse au loup ne pouvait intervenir qu'en l'absence de toute autre solution, après évaluation de l'état de conservation de l'espèce et identification des loups ayant causé les dommages. La recherche de solutions alternatives doit prévaloir sur l'abattage. Pour France Nature Environnement c'est une aberration sur le plan biologique comme juridique. Son adoption renie la concertation, à laquelle les associations se sont soumises, pour élaborer le nouveau plan national et FNE étudie la possibilité d'un recours contentieux. D'autres mesures sont plus urgentes, comme la réforme de l'attribution des primes, aujourd'hui destinées aux éleveurs attaqués et non aux éleveurs qui prennent les mesures de protection nécessaires. ■

Les pelouses sèches du massif de la Serre : Etat des lieux 2003 - 2013



Vincent DAMS,
Chargé de mission JNE

DOSSIER

On les appelle des pelouses, mais rien à voir avec le gazon de nos jardins, semé, entretenu, dont le sol est souvent enrichi et les semences sélectionnées !

Pelouse sèche est un terme générique caractérisant tout milieu ouvert possédant une formation végétale herbacée basse et dense, implantée sur un sol pauvre en nutriments et peu épais lié à la présence en surface de la roche mère ou d'affleurements rocheux. Généralement exposées en adret et présentant un fort ensoleillement, les pelouses sèches subissent une période estivale de relative sécheresse causée par ce micro climat particulier et le caractère drainant du substrat géologique (calcaire, craie, sable, etc.). Tous ces facteurs induisent la formation d'habitats spécifiques, d'une flore et d'une faune originales adaptées à ces conditions. On distingue deux types de pelouses sèches selon le caractère naturel ou artificiel de leurs origines.

LES PELOUSES PRIMAIRES

Elles ont une origine naturelle mais se cantonnent pour ce qui concerne la France à de petites surfaces. Elles existent et se maintiennent sans intervention humaine en réponse à de fortes contraintes de climat et/ou de sol empêchant l'évolution spontanée vers une végétation arbustive. Elles se situent principalement en région méditerranéenne, en altitude, en bord de mer ou, comme c'est le cas en Franche-Comté, sur les rebords et les parois des falaises bien exposées, voire les falaises elles-mêmes, celles-ci pouvant être considérées comme des pelouses verticales... A noter la présence de milieux similaires, hébergeant parfois des espèces retrouvées sur pelouses sèches, dans les vallées alluviales à rivières à lit mobile où d'importantes plages de galets ou de limons forment des milieux au sol pauvre, drainant et thermophile.

LES PELOUSES SECONDAIRES

Elles ont une origine anthropique et résultent du défrichement ancien de nos forêts et de leur entretien, essentiellement de nature agropastorale comme le pâturage ovin. Le développement de ces pelouses est favorisé par des conditions lo-

cales et peuvent se retrouver jusqu'en Europe du nord, avec un cortège d'espèces toutefois amoindri. L'évolution de l'agriculture depuis l'après-guerre a induit un changement dans les pratiques agricoles qui ne sont plus compatibles avec le mode de gestion de ces milieux et la production que l'on peut en attendre. Une importante déprise de ces milieux a conduit à leur fermeture progressive, du fait de la dynamique naturelle de végétation, par les ligneux (formations arbustives puis arborescentes). Certains aménagements anthropiques récents permettent la formation de pelouses sèches ou du moins des succédanés : bords des carrières, éboulis et talus de bords de routes, zones imperméabilisées de friches industrielles...

“ Les pelouses sèches sont souvent associées à d'autres milieux dont la mosaïque forme alors un paysage favorable à une importante biodiversité dans nos contrées. ”

et les lisières sont particulièrement importantes dans ces milieux. Les pelouses sèches, si elles ne sont que partiellement naturelles en Franche-Comté, hébergent donc une biodiversité émigrante qui y retrouvent alors des conditions de milieu qui leur sont favorables.

C'est ainsi que des espèces en provenance des régions méditerranéennes et des steppes d'Europe centrale et orientale sont aujourd'hui présentes en France. Le déclin des pelouses sèches est donc fortement préjudiciable à la survie de ces espèces qui, face à l'urbanisation et le changement de vocation de leurs sites primaires, se retrouvent alors fortement menacées à l'échelle européenne.

La présence de fourrés, de haies, de bosquets ou d'arbres isolés sont ainsi appréciés des espèces fréquentant les pelouses sèches pour leur permettre d'y trouver les différents éléments de paysage répondant à leurs exigences écologiques. C'est ainsi que les ourlets

Le lézard Vert Occidental



Photo : Dominique Malécot

Reptile d'environ 35 cm non vénéréux. On le reconnaît par sa robe émeraude et sa gorge bleue. Le matin, il se fait bronzer au soleil pour avoir de l'énergie. La journée, il chasse toujours non loin d'un buisson pour pouvoir se cacher de ses prédateurs ou des grosses chaleurs. Vorace, il chasse des insectes et toutes sortes d'espèces nuisibles aux cultures. Comme tous les reptiles, il régule sa température intérieure en fonction de la température extérieure. Son hibernation durera toute une moitié d'année.

Le Lézard Vert est une espèce PROTÉGÉE et MENACÉE en Franche Comté !

Son habitat se fait rare puisqu'il ne vit qu'exclusivement sur les pelouses sèches et celles-ci se referment. De plus la fragmentation du paysage (grande étendue de cultures sans haies, trop grande distance entre les pelouses,...) lui rend la tâche ardue et l'empêche de coloniser d'autres sites.

Alors si vous tombez nez à nez avec lui, faites-le nous savoir !

Le réseau des Pelouses Sèches ...

LES MENACES

L'intensification des pratiques agricoles (fertilisation des sols, pâturage intensif, mise en culture, etc.) et la déprise agricole sont deux facteurs d'érosion de la qualité et de l'existence des pelouses sèches. Ainsi depuis le début du XXI^{ème} siècle, ce sont 50 à 75% des pelouses qui auraient disparu.

Les principales autres causes sont l'urbanisation, l'implantation d'infrastructures de transport ou de carrières, qui sont alors pour ces dernières de futures pelouses en puissance si elles ne sont pas remblayées ou mal réhabilitées ou bien encore transformées en décharge ...

LES SOLUTIONS

Les principes de la gestion conservatoire des pelouses consistent en des opérations de rajeunissement ou de blocage des successions végétales et en la mise en place d'un entretien pérenne. Le pâturage et le fauchage sont les techniques aujourd'hui les plus utilisées pour gérer les pelouses. Le but de la conservation est d'éviter la dominance de quelques espèces, et donc la banalisation du milieu. ■

► Pour en savoir plus :

Jura Nature Environnement a édité en avril 2001 une plaquette de 6 pages intitulée : **Pelouses sèches, trésors des sols pauvres**. Elle vous sera envoyée sur simple demande.

LES PELOUSES DU POURTOUR DU MASSIF DE LA SERRE ET DES AVANT-MONTS DOLOIS

Lin de Léo Photo : CBNFC



Le massif de la Serre, au nord-est de Dole, est le seul grand affleurement jurassien de socle cristallin qui se présente comme une butte (horst) d'allongement nord-est / sud-ouest d'altitude oscillant généralement entre 300 et 350 m, les points hauts étant inférieurs à 400 m.

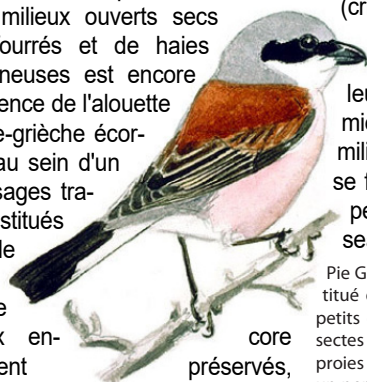
C'est en périphérie de ce massif que prennent place des pelouses mésophiles calcicoles connectées à des milieux similaires surplombant Dole. Leur intérêt patrimonial est élevé avec la présence d'habitats d'affinité méridionale hébergeant plusieurs espèces végétales protégées (Trèfle strié, Ophrys abeille, etc.). Ce réseau de collines calcaires sèches représentent parfois le seul bastion régional d'espèces rares comme la Gesse à graines sphériques (une dizaine de stations) ou le Lin de Léo (une station à Archelange) ou départemental comme pour la saxifrage granulée (une dizaine de stations). Certaines

pelouses marneuses, présentant un fort contraste hydrique entre des périodes de sécheresse et d'engorgement, hébergeaient d'autres espèces extrêmement rares comme le Spiranthé d'été, aujourd'hui vraisemblablement disparu (donnée de 1854 sur Vriange).

Au-delà des groupements végétaux et des espèces de flore, ces mi-

lieux abritent également une faune remarquable, néanmoins concentrée sur des habitats réduits ou des surfaces parfois résiduelles. Peuvent être cités l'Engoulevent d'Europe, un oiseau singulier nocturne connu des seules collines de Chevigny et de Menotey, ou encore le lézard vert occidental, présent encore sur Archelange ou le Mont Roland. Ces deux espèces montrent une rétraction importante de leur aire de répartition, l'Engoulevent ayant disparu de Brans alors que le Léopard vert a déserté près des 3/4 des sites où il était connu il y a seulement dix ans !

Le cortège de passereaux plus ou moins inféodés à ces milieux ouverts secs ponctués de fourrés et de haies denses ou épineuses est encore riche de la présence de l'alouette lulu et de la pie-grièche écorcheur. Intégré au sein d'un réseau de paysages traditionnels constitués de pâturages, de haies, de boisements et de villages ruraux en architecture traditionnelle, ces pelouses, avec les boisements et fourrés qui les entourent, sont aussi des lieux de chasse privilégiés pour les chauves-souris,



core

préservés,

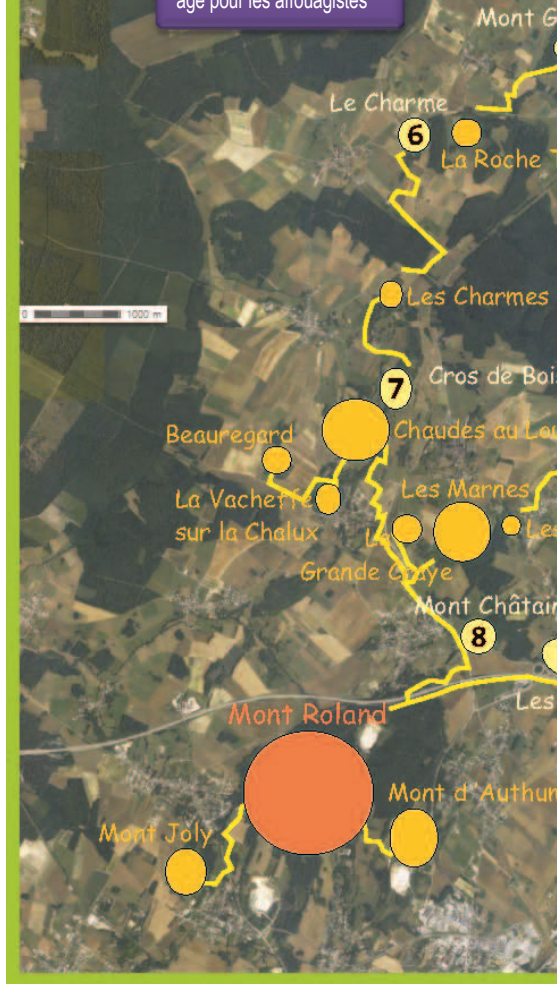
dont certaines sont extrêmement menacées comme les Grand et Petit rhinolophe, le Murin à oreilles échancrées, le Grand murin, le Murin de Bechstein ou le Minioptère de Schreibers. La diversité d'invertébrés est également riche et relativement méconnue alors que certaines espèces d'orthoptères (craquelins, sauterelles et grillons) et de lépidoptères (papillons), pour ne citer qu'eux, ne peuvent se maintenir ailleurs. Ce sont généralement les premières espèces à disparaître lorsque les milieux secs et raisonnablement entretenus se font rares, puisque leur capacité de dispersion est limitée à la différence d'un oiseau par exemple.

Pie Grièche écorcheur. Son régime alimentaire est constitué de coléoptères et d'autres insectes, mais aussi de petits oiseaux et de lézards. Elle peut poursuivre les insectes en zigzags aériens mais repère la plupart de ses proies au sol et s'en empare après un long plongé depuis un perchoir. Elle transporte ensuite ses proies sur ce dernier pour les avaler et empale les plus grosses prises sur une épine ou un fil barbelé, d'où son nom d'écorcheur. Elle crée ainsi un « garde-manger » et démembrer plus facilement une capture coriace ou de grande taille.

- Pelouses sèches étudiées
- Autres pelouses sèches
- Pelouses sèches importante (Zone Nodale)
- Corridors écologiques pour de petits animaux terrestres.

6 : Peintre

Propriétaire : commune
Menace : Zone de stockage pour les affouagistes



Gesse à graines sphériques Photo : V. Dams



UNE QUINZAINE DE SITES

Photo : Delphine Durin

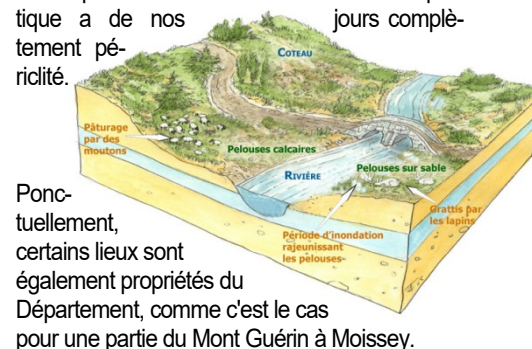


Ophrys abeille

Ce réseau majeur de pelouses sèches est constitué d'une quinzaine de sites de taille et de composition satisfaisante pour permettre le maintien d'une riche biodiversité. Ce sont des zones dites nodales (= noyaux de biodiversité). Tous ces sites font l'objet d'attentions particulières de la part des collectivités et des associations naturalistes pour que leur restauration et leur entretien raisonné puissent être assurés sur le moyen terme. Ceux-ci sont principalement localisés autour du Mont Roland au sud-ouest (3 sites) et des Monts de Vassange au nord-est (2 sites) avec une plus forte concentration à l'ouest entre Chevigny et Archelange (5 sites). Le réseau se complète par deux sites au nord (le Mont Guérin et le Roureau) alors

que le maintien des pelouses au sud-est est fortement menacé à court terme (2 sites). La persistance durable de la biodiversité inféodée à ce réseau ne peut être assurée par la seule sauvegarde de ces sites majeurs. En effet, le maintien dans le paysage de sites secondaires, généralement de plus petites tailles, jouant le rôle de corridors écologiques est également primordial. Cela peut être de plus petites pelouses sèches environnant cette quinzaine de sites ou reliant les trois principales zones nodales entre elles. Cela peut aussi être des espaces linéaires tels que les talus routiers ou les corniches de falaises naturelles comme artificielles (carrières). Le réseau de pelouses sèches du massif de la Serre et des avants monts dolois forme un des maillons d'un réseau extrarégional. Ainsi, il est connecté au nord-est avec le réseau de pelouses du Mont de Gy en Haute-Saône et à l'est avec celui des collines bisontines via les corniches des falaises surplombant le Doubs. Au sud-est, une connexion peut être imaginée avec le Vignoble, la région lédonienne puis le

Revermont, la Petite Montagne, la région des Lacs et le Haut-Jura pour le Jura, le Bugey et la basse vallée de l'Ain pour le département éponyme. A l'ouest, la connexion avec les monts dijonnais s'effectue vraisemblablement par les milieux alluviaux (plages de galets et de limons) de la vallée de la Saône. De moindre intérêt agronomique, ces milieux secs, gagnés sur la forêt, sont généralement propriétés des communes. Historiquement, ces communaux étaient alors mis en commun pour le pâturage estival permettant leur bon entretien. Cette pratique a de nos jours complètement perdu sa



Ponctuellement, certains lieux sont également propriétés du Département, comme c'est le cas pour une partie du Mont Guérin à Moisse.

Le réseau des Pelouses Sèches du Massif de la Serre

Les autres sites, notamment secondaires, formant ce réseau fonctionnel sont généralement privés et ne peuvent que rarement bénéficier d'une gestion adéquate (amendement, fort pâturage, etc.) pour le maintien d'une biodiversité remarquable du fait d'un manque de connaissance de la fragilité de ces milieux de la part des exploitants concernés qui peuvent aussi louer certains communaux de plus grandes tailles.



Site de Cros de Bois à Chevigny - Photo : Vincent Dams

L'ÉTAT DES LIEUX, LES ENJEUX ET LES ACTIONS DE SAUVEGARDE

L'ensemble des connaissances acquises sur ces milieux (localisation, nombre, biodiversité, état de conservation et préconisations de restauration et de gestion) sont le fruit du travail de la Charte Environnement Nord Jura (aujourd'hui disparue suite à la fusion entre certaines intercommunalités formant la Communauté d'agglomération du Grand Dole) et de l'inventaire mené en 2003 par Jura Nature Environnement. Au fil de ces dix dernières années, de nombreuses actions ont été réalisées, comme par exemple la restauration mécanique des pelouses de Cros de bois, du Mont Guérin, du Routeau, ou le maintien des milieux ouverts sur les Rangs et du Bermont. Ces opérations ont pu voir le jour grâce à l'outil Natura 2000 et l'animation assurée par le Grand Dole ou aux financements ponctuels de Réseau Ferré de France, dans le cadre des mesures compensatoires et supplémentaires à l'implantation de la branche est de la LGV. La mobilisation des acteurs locaux et des asso-

ciations naturalistes autour de la mise en place d'actions mineures (chantiers écovolontaires, entretien ponctuel par les ACCA, etc.) joue également un rôle dans le maintien du réseau. A l'échelle de ce réseau, les découpages administratifs et réglementaire apparaissent comme un frein à la bonne appropriation des enjeux par les acteurs locaux. Les pelouses sèches sont sur trois intercommunalités, ne bénéficiant pas toutes des mêmes moyens et n'ayant pas toutes acquis les compétences nécessaires en termes de gestion des espaces naturels. En outre, le périmètre Natura 2000 ne prend pas en compte toutes les pelouses et certaines d'entre elles deviennent des sites orphelins alors que les enjeux s'avèrent similaires aux sites bénéficiant de cet outil de préservation de la biodiversité européenne (Mont Guérin par exemple).

La réapparition d'activités agricoles traditionnelles sur le territoire, tournée vers l'élevage ovin ou équin, permet de voir sous un autre jour les possibilités d'entretien de ces pelouses, ayant fait l'objet d'une restauration parfois ambitieuse, vouée à l'échec si un pâturage n'est pas prévu. Délaissés par le modèle agricole qui nous est actuellement imposé, ces milieux secs sont aujourd'hui une opportunité pour créer de nouvelles filières agricoles et para-agricoles. C'est à l'aune de ce nouveau contexte que la préservation durable de ces milieux écologiquement, paysagèrement et culturellement riches peut être imaginée avec une certaine sérénité. Cette vision globale des enjeux et des objectifs ne peut être assurée qu'à travers une animation supra communale, voire départementale. C'est pourquoi, les rôles que joueront à l'avenir le Département, à travers sans doute sa politique « Espaces naturels sensibles », et Jura Nature Environnement par ses actions



Couple de Lucanes cerf-volant - Photo : Yann Vasseur

militantes et volontaristes, accompagnés des collectivités (en premier lieu les communes et le Grand Dole), se révèlent primordiaux. ■

L'Engoulevent d'Europe



Cet oiseau de nuit mesure une trentaine de centimètres. Le jour, il se repose tapi sur le sol et compte sur son plumage pour se fondre dans le décor. Mais c'est la nuit que vous le reconnaîtrez par son chant surprenant, semblable à un bruit de mobylette, qu'il entonne pendant plusieurs minutes durant l'été afin de se reproduire ou avant d'entamer sa chasse aux insectes. L'engoulevent d'Europe ne fait son apparition en France que du mois de mai à septembre. Le reste du temps, il migre en Afrique.

L'Engoulevent est une espèce PROTÉGÉE et MENACÉE en Franche Comté !

Cet oiseau a besoin d'un espace ouvert, sauvage, rocailleux et riche en insectes pour y vivre. Ces critères correspondent aux pelouses sèches. S'il ne retrouve plus de lieux pour se nourrir et se reproduire, cet oiseau mythique disparaîtra.

Alors si, lors d'une promenade nocturne, il vous semble entendre au loin le chant de cet oiseau mythique, contactez-nous !

DES RENCONTRES AUTOUR DES PELOUSES SÈCHES EN JUIN



Feuille morte du chêne

Un important travail réalisé par Charlotte Langlade en 2012 dans le cadre de sa formation «BTS Gestion et Protection de la Nature» a permis de mieux étudier ce réseau, en terme écologique mais également socio-économique (à travers des rencontres auprès d'élus, d'agriculteurs, de techniciens, de particuliers, etc.), et d'avoir le degré de connaissance nécessaire pour lancer une nouvelle dynamique pour les 10 prochaines années.

Qu'elle en soit ici vivement remerciée !

Comme il est souvent inutile « d'avoir raison tout seul », l'idée est venue, à l'initiative de JNE et de Serre Vivante, d'organiser des rencontres conviviales sur le sujet.

Des temps de conférences, de rencontres et de débats, de visites, des observations et des prospections sur les sites de pelouses méritent aujourd'hui d'être mis en place pour que l'ensemble de la population et les acteurs locaux partagent ce savoir et les enjeux durables qui les concernent.

Quelles sont les espèces remarquables observées sur le réseau ? Comment restaure-t-on et entretient-on une pelouse sèche ?

Quelle(s) agriculture(s) peu(ven)t bénéficier de ces nouveaux milieux ouverts ? Sur quelles forces locales peut s'appuyer la conservation durable d'un tel réseau ?

Autant de questions auxquelles il est important de tenter de répondre !

Ces rencontres sont prévues le week-end du 8 et 9 juin, vraisemblablement sur Archelange. ■

► En savoir +> JNE 03 84 47 24 11 / contact@jne.asso.fr



Argus Bleu (male)



■ OGM

Après les études sur la toxicité du maïs transgénique NK 603 et de son herbicide associé le Roundup menées par l'équipe du Professeur Seralini du Criigen, (Comité de Recherches et d'Informations Indépendant sur le Génie génétique), la nécessité de 'faire des études sereines, rigoureuses et en toute transparence au niveau européen' devient incontournable.

Certains ont affirmé que ces études avaient été faites dans le plus grand secret pour avoir le plus grand impact possible lors de leur publication. Or, Monsanto refuse depuis des années de communiquer les résultats des études d'impacts

“ peut-on encore accorder crédit à Monsanto ? ”

sanitaires de ses produits (analyses des paramètres sanguins des rats testés ...), et interdit, avec une agressivité caractérisée, aux organismes indépendants d'en faire sous peine de poursuites ... Il est évident que si

l'existence d'une telle expérience sur les OGM avait été rendue publique avant son terme, la multinationale aurait su user de toute son influence afin de faire cesser celle-ci immédiatement. La vraie question est bien plutôt de savoir si une entreprise qui refuse de communiquer les résultats de toxicité de ses produits, qui interdit les études indépendantes, qui est responsable de 30 000 suicides dans le monde et qui a été condamnée sévèrement pour avoir menti au monde entier pendant plus de 40 ans sur la prétendue non nocivité d'un autre de ses produits qui pollue nos rivières définitivement ... peut encore bénéficier de la présomption de bonne foi. A chacun de se faire une opinion en conscience. « Lorsqu'on est sûr de ses produits, on ne se comporte pas de la sorte » avait fait remarquer Chantal Jouano du gouvernement Sarkozy ... La multinationale a-t-elle menti ? Les tests sanguins seraient-ils aussi catastrophiques que ceux de l'étude du professeur Seralini ? Monsanto a su faire pression ces dernières années sur les politiques afin que la législation soit modifiée dans le but de laisser les OGM pénétrer les marchés européens sans frein. En cas de scandale sanitaire, les semenciers pourraient être mis en cause uniquement s'ils étaient au courant des risques ... Ne pas faire d'étude, afin de ne rien savoir, et ainsi ne pas risquer la condamnation ? Stratégie machiavélique. Le professeur Seralini a lui reçu le soutien officiel de plus de 300 chercheurs dans le monde, et fait condamner pour diffamation en 2011 l'association Française de Biotechnologies Végétales, représentée par MM. Allègre et Fellous. Il est très étonnant que Marc Fellous, son président, dépense autant d'énergie pour s'assurer que sa responsabilité ne puisse être engagée, collectivement ou individuellement, dans les avis qu'il formule en faveur des OGM ; cette tactique pourrait cependant lui être fatale car la jurisprudence connaît des cas où la responsabilité pour faute d'expert a été reconnue si les dits experts avaient des intérêts démontrés avec les industriels. En 1950, les cigarettiers américains faisaient tout pour empêcher les études montrant les effets néfastes du tabac sur la santé, et dénigrer les organismes indépendants qui tentaient d'en faire. L'histoire se répéterait-elle ? ■

■ Petite annonce pour

grands projets

D rôle de petite annonce pour une situation préoccupante : en France, chaque semaine 200 fermes disparaissent, 1 300 ha d'espaces agricoles et naturels sont recouverts de béton, les prix de la terre ne cessent de croître (+ 40 % en 10 ans). C'est le ton choisi par Terre de liens pour faire pousser des fermes, ou plus précisément pour interpeller et inciter à le faire.

Enjeux agricoles

Le projet Terre de liens voit le jour en 2003. Ce réseau associatif mobilisé par les enjeux agricoles crée une foncière, outil d'épargne solidaire et d'investissement ouvert aux citoyens pour acheter des fermes. Puis un fonds de dotation pour recueillir dons et legs en argent, terres ou bâtiments, qui préfigure une future fondation. En moins de 10 ans, 150 agriculteurs ont pu être installés, une centaine de fermes acquises, soit plus de 2 000 ha dédiés à la bio ou à l'agriculture paysanne.

Ensemble, c'est possible

L'objet est difficile à expliquer et à relayer parce qu'il est lié à trois thématiques, différentes selon les régions et aussi complexes les unes que les autres : la spéculation, l'urbanisation et l'évolution de l'agriculture, qui font qu'au lieu de se démultiplier, les fermes s'agrandissent. Il est indispensable que les 10 000 membres de Terre de Liens, à 95 % des particuliers, deviennent les ambassadeurs de la cause. Ce sont généralement des proches de l'économie sociale et solidaire, de l'éducation populaire, des altermondialistes, des consommateurs qui veulent développer des terres bio près de chez eux.. Un kit a été spécialement conçu dans ce but. Aujourd'hui, les 45 salariés et 350 bénévoles peinent à répondre tant le réseau est sollicité. Ici pour conseiller des élus, là pour intervenir dans un débat, un colloque, évaluer des projets de terres à léguer ou d'installation. Plus de 500 candidatures sont étudiées chaque année ! Il y a de plus en plus de jeunes agriculteurs non issus du milieu agricole qui ne peuvent ou veulent acheter des terres, et Terre de liens apparaît réellement comme une ouverture et un soutien. C'est pourquoi Terre de liens a besoin de mobiliser ! Parions que ce beau collectif citoyen, porteur de changement, parviendra à répondre à la formidable attente sociétale qu'il a su entendre grâce à vous ! ■

► Pour en savoir plus : <http://www.terredeliens.org> et 09 70 20 31 09

■ Produisons autrement

L'agro-écologie, c'est maintenant ?

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, a présenté, en conseil des ministres le 27 février 2013, une communication relative au projet agroécologique pour la France. L'objectif : engager une évolution des modèles de production qui remette l'agronomie au cœur des pratiques, pour combiner performance économique et performance écologique.

Les techniques promues sont par exemple la diversification des cultures, la lutte intégrée contre les ravageurs ou encore l'agroforesterie. Leur développement s'appuiera sur plusieurs leviers : la réorientation des outils budgétaires de la Pac, l'intégration de l'agroécologie dans les référentiels de formation, la mobilisation de la recherche et l'évolution de la politique de développement agricole ainsi que la fiscalité environnementale.

Plusieurs plans pour le projet « Agricultures : produisons autrement »

Le plan « énergie, méthanisation, autonomie, azote » permettra de mettre en œuvre une gestion globale de l'azote sur les territoires et de valoriser l'azote organique présent dans les effluents d'élevage pour diminuer le recours à l'azote minéral ; Le plan « protéines végétales » sera lancé pour tirer parti de l'intérêt agronomique et écologique des légumineuses et contribuer à l'autonomie fourragère des exploitations ; Le programme national « ambition bio 2017 » soutiendra le développement de l'agriculture biologique, tant en matière de production agricole (avec l'objectif de doubler les surfaces d'ici à 2017) que de structuration des filières et de la consommation ; Le plan de développement durable de l'apiculture, présenté le 8 février 2013, vise à augmenter la production apicole et à améliorer la santé des abeilles, notamment en évitant l'utilisation systématique du « parapluie chimique » ; Le plan Ecophyto fixe des objectifs de diminution de l'utilisation des pesticides selon les filières et les territoires, en encourageant le développement des alternatives (biocontrôle, lutte biologique) ; Le plan Eco antibio mise sur l'observation et la prévention pour passer du recours aux antibiotiques dans une logique d'assurance tout risque à une utilisation de précision.

Connaître, diffuser, inciter

Le projet agroécologique comporte trois axes : Connaître et capitaliser : une plate-forme web participative permettra de mutualiser les expériences concrètes et les connaissances agroécologiques ; Diffuser et former : les crédits du développement agricole seront réorientés dans le cadre du programme national 2014-2020. Dès 2013, 3 millions d'euros seront mobilisés ; Inciter les agriculteurs à se convertir à ces nouvelles pratiques et à les pérenniser. En particulier, le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt proposera la création de groupements d'intérêt économique et environnemental au service de démarches collectives. ■



Dole-Paris en avion : liaison dangereuse !



■ Marc BORNECK*

Le conseil général du Jura, en dépit du bon sens, vient de voter 370 000 € de subvention pour de nouvelles liaisons aériennes Dole-Orly. Comment les élus, à l'unanimité, peuvent-ils mettre en péril les dessertes du TGV Lyria, notamment celle de Dole, en orientant les usagers vers l'avion ?

Rappelons qu'en semaine, il existe plus de 10 allers et retours quotidiens par le train qui relie Dole à Paris centre en 2 heures. Ces subventions font baisser le coût des vols de type « départ en vacances » avec les impôts des Jurassiens. A l'heure où le gouvernement ouvre un grand débat national sur la transition énergétique et lorsque le Président François Hollande appelle à en faire « un levier pour un nouveau modèle de croissance verte, durable et solidaire », force est de constater que le conseil général du Jura ne s'inscrit pas dans ce projet d'une société sobre en énergie et en carbone.

Le coût environnemental

Le transport aérien contribue au réchauffement climatique et les pollutions chimiques qu'il engendre posent des problèmes de santé publique. L'avion émet entre 134 et 148 grammes de CO₂ par voyageur kilomètre, contre 100g pour un automobiliste en moyenne et 2,6 grammes pour le train. Pour chaque kilo de kérosène utilisé, ce sont 3 kilos de CO₂ qui sont émis. L'Institut Français de l'Environnement (IFEN) estime que le transport aérien mondial de passagers émet davantage de gaz à effet de serre que l'ensemble des activités d'un pays comme la France. Un aller-retour Paris-

“ L'avion ne gagne sur le train que pour des trajets supérieurs à 4 heures ”

Jacques Sabourin, délégué général de l'Union des aéroports de France

New-York, dans des conditions propices à une bonne efficacité énergétique (charter sans classe affaire fortement rempli), émet près d'une tonne de CO₂ par passager. Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), l'usager d'un train effectuant le trajet Paris-Nice émettra 25 fois moins de gaz à effet de serre que le passager d'un avion sur la même distance.

Transition énergétique et fiscalité cohérente

Pour favoriser la transition énergétique, la Cour des comptes recommande de réorienter les dépenses fiscales relatives à l'énergie. Elle préconise notamment d'appliquer les engagements de la loi Grenelle 1 sur les dépenses fiscales dommageables à l'environnement. Le gouvernement n'a en effet

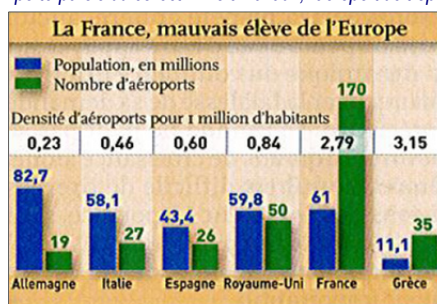
jusqu'alors pas osé remettre en cause la détaxation du kérosène ... ce qui est fort dommage car outre son coût élevé (3,4 MD d'euros en 2009 de taxes non perçues), cette pratique contribue à augmenter artificiellement la rentabilité de l'avion par rapport au train, pourtant beaucoup moins polluant. La Cour des Comptes rappelle que la taxation des vols intérieurs est pratiquée aux Etats-Unis, au Brésil, au Japon, en Norvège, aux Pays-Bas ou en Suisse. Dans un rapport, l'OCDE estimait que « l'absence de taxe sur le kérosène utilisé par les vols intérieurs est l'une des plus importantes subventions fiscales françaises ».

“ Une taxe carbone sera mise en place par l'Union Européenne sur les émissions de gaz à effet de serre des compagnies aériennes en Europe. ”

Pour lutter contre le réchauffement climatique, l'Union Européenne a décidé d'obliger les compagnies aériennes qui opèrent dans les pays membres à payer l'équivalent de 15 % de leurs émissions de CO₂, au cours actuel de la tonne de carbone. Cette taxe carbone pourrait s'appliquer dès 2013.

A partir du 1^{er} octobre 2013, une information sur les quantités de CO₂ émises par les prestations de transport, sera obligatoire. Espérons qu'elle, offrira aux particuliers et aux professionnels un critère pertinent pour choisir les solutions de transport les plus respectueuses de l'environnement.

* Conseiller Régional, 1^{er} vice-président du Grand Dole en charge du développement durable, porte-parole du collectif «Dole-Tavaux, l'aéroport de trop»



En France, la densité d'aéroports a un réel impact sur les finances publiques et la proximité de certains aéroports crée une rivalité entre les autorités locales et réduit leur budget ...

De Notre Dame des Landes à Tavaux : Stop aux aéroports de trop ! Rassemblement samedi 27 avril 2013 à partir de 12 h

A proximité du rond-point de l'aéroport de Tavaux

Utilisons l'argent public pour les besoins locaux des habitants et non pour financer des compagnies privées (Vinci, Ryanair...) qui détruisent la planète (terres agricoles, émissions de gaz carbonique) et les droits sociaux (bas salaires, conditions de travail déplorables des compagnies low cost...).

• De 12h à 14h30 : cantine ouverte avec soupe et où chacun apporte son plat, musique, prises de paroles pour faire le point sur les combats menés à Notre-Dame-des-Landes mais aussi dans le Morvan (Erschia), LGV, autres mobilisations locales. Expositions temporaires (si la météo le permet)

• 15h action sur le rond-point de l'aéroport de Tavaux et sur les grillages de l'aéroport décorés par une multitude de cartons peints ou de banderoles : apportez vos créations colorées et de quoi les fixer !

Avec le soutien des collectifs «Dole Tavaux, aéroport de trop » et du « collectif jurassien Notre-Dame-des-Landes ».

Dole-Tavaux : une politique incohérente...

Dans le cadre de sa politique de développement durable, Christophe Perny, président PS du Conseil général du Jura, a décidé la modernisation ... de l'aéroport de Dole-Tavaux, dont le département est propriétaire depuis 2007 et exploité en délégation de service public par la CCI du Jura et Keolis (l'ancien président UMP du Conseil général, Gérard Bailly, affirmait alors que l'aéroport était en bon état et ne coûterait rien aux jurassiens). Pas la moindre concertation avec les riverains ou les gestionnaires de l'aéroport de Dijon, situé à 45 km, qui sera directement concurrencé. Selon M. Perny, l'investissement est modeste (14 millions d'euros pour un trafic espéré de 30 000 passagers/an) et nécessaire car les retombées économiques pour le département seraient appréciables : les compagnies à bas coût, aidées par le département, amèneraient de nombreux touristes étrangers. En pratique, ce sont surtout des Francs-Comtois qui utilisent les vols à bas coût pour le Portugal et bénéficient des largesses du contribuable (15 € par passager versés à Ryanair). Des associations locales de défense de l'environnement s'opposent à cette politique de subventionnement du transport aérien souvent pratiquée par les élus locaux, et certains réclament la fermeture pure et simple de l'aéroport.

“ Pour la FNAUT Franche-Comté, il y a mieux à faire de l'argent public alors que les dessertes ferroviaires de la région se dégradent ou sont menacées ”

Mais, quand il s'agit de gaspiller, les élus ont de l'imagination ! Le 25 janvier, le Conseil Général du Jura a voté, à l'unanimité, une expérience de liaison aérienne entre Dole-Tavaux et Orly : 4 vols par jour de fin mars à fin octobre. La FNAUT Franche-Comté a fait part de sa stupeur et de son indignation face à ce mauvais coup porté au rail. Pendant toute l'année 2012, avec ses associations jurassiennes (APVFJ et Transport 2000), elle s'est mobilisée pour sauver les dessertes ferroviaires LYRIA Paris-Dole-Suisse et les arrêts des TGV à Mouchard et Dole. Et aujourd'hui, alors même que l'offre routière Lons-Dole en correspondance avec les TGV a été réduite, le Conseil général du Jura subventionne un concurrent du TGV ! On peut admettre que compte tenu des investissements publics déjà réalisés l'aéroport assure quelques vols charters jusqu'à péremption des installations, mais une ligne régulière Tavaux-Orly sûrement pas ! ■

fnaut Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports

La transition énergétique en débat...



■ CELA NOUS CONCERNE !



Alors que l'emploi et le pouvoir d'achat sont parmi les principales préoccupations des Français, la transition énergétique, parce qu'elle apporte des réponses à ces préoccupations, est un enjeu crucial. Quand l'énergie devient plus chère, en consommer moins permet d'amortir le choc. Elle permettra également de réduire les pollutions liées aux énergies fossiles et atomiques et de nous diriger vers un avenir énergétique plus sobre et plus équitable.

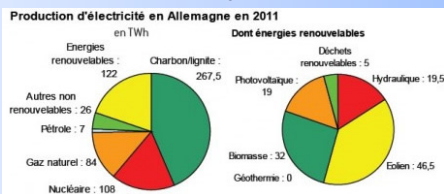
Transition énergétique en Allemagne : à l'encontre des idées reçues

L'accident de Fukushima a beaucoup marqué les esprits en Allemagne. Une opinion déjà fortement opposée à l'énergie atomique avant l'accident a obligé le gouvernement actuel à revenir sur sa décision de prolonger la durée de vie des centrales nucléaires et à programmer un scénario de sortie définitive de la production d'électricité nucléaire pour 2022.

Zoom sur la production d'électricité allemande

Le gouvernement a pris une première mesure d'arrêter la production des 7 tranches de centrales les plus anciennes, c'est à dire celles dont le fonctionnement dépasse les 30 ans d'âge, auxquelles s'ajoute le réacteur de Krümmel régulièrement en panne depuis 2007. Depuis mars 2011, il ne reste donc plus que 9 réacteurs produisant de l'électricité.

Pour 2011, l'AGEB a publié sur son site les valeurs de production et de consommation d'électricité en Allemagne (cf www.ag-energiebilanzen.de). Pour la première fois, la production d'électricité issue des énergies renouvelables a dépassé la production d'électricité issue de l'énergie nucléaire.



De 2010 à 2011, la production totale d'électricité issue des centrales à émission de gaz à effet de serre a légèrement diminué (-0,3 TWh) alors que les énergies renouvelables ont augmenté de 19 TWh.

L'Allemagne reste exportatrice nette d'électricité malgré la baisse de ses exportations.

La diminution de la production d'électricité nucléaire par l'arrêt des 7 réacteurs en mars 2011 a été compensée : à 60 % par une augmentation des énergies renouvelables et à 40 % par une diminution des exportations. La consommation brute d'électricité allemande a aussi diminué de 1,9 TWh malgré une plus forte activité économique.

Il est donc inexact de dire, comme on l'entend trop souvent en France, que les Allemands ont compensé la perte de production nucléaire par des centrales émettrices de gaz à effet de serre et par des importations supplémentaires d'électricité.

Source : Lettre de l'Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables, avril 2012

En savoir +> <http://www.asder.asso.fr/>



Pourtant, en parallèle du débat, le gouvernement multiplie les annonces et les actes qui vont à l'encontre de la transition énergétique et creusent l'écart entre l'ambition affichée et la réalité. Ces cafouillages et annonces ont crispé les discussions et justifié l'envoi d'une lettre ouverte des associations environnementalistes réunies au sein du « Réseau Action Climat » au Premier Ministre. Il est particulièrement regrettable que la première action de la Banque publique d'investissement consiste à soutenir la filière du nucléaire et que cette dernière soit promue comme une filière d'avenir, alors que M. Hollande s'est engagé à réduire la part du nucléaire de 75% à 50% dans la production d'électricité d'ici 2025. Elles s'indignent du fait que le ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg ait dernièrement laissé entendre que la France allait se lancer dans l'exploitation de gaz de houille. « La recherche d'un nouvel eldorado fossile n'est-elle pas incompatible avec la nécessité d'engager la transition énergétique? », demandent les ONG, avant de fustiger plusieurs décisions intervenues pour privilégier le transport routier et aérien au détriment des autres modes de transport moins polluants. Parce que la politique du gouvernement a largement dévié du cap annoncé lors de la conférence environnementale, il est indispensable que M. Ayrault clarifie au plus vite la politique de son gouvernement en matière de transition énergétique.

Le débat sur la transition énergétique, qui réunit associations, syndicats, patronat et entreprises, experts et politiques, doit aboutir à un projet de loi en octobre sur la politique énergétique de la France, en vue de rendre le pays moins dépendant des énergies fossiles et du nucléaire. Parce que ce débat doit aboutir à un vrai changement de cap des politiques nationales, les ONG et associations de protection de l'environnement proposent 14 mesures structurantes dont :

- une obligation de travaux de rénovation thermique à terme pour les logements
- l'arrêt de toute nouvelle infrastructure de transport routier ou aérien
- une décision de sortie du nucléaire et un engagement sur un scénario aboutissant à 100% d'énergies renouvelables à l'horizon 2050
- faire du financement de la transition énergétique une priorité réelle et assumée de la nouvelle banque publique d'investissement.

En savoir +> <http://www.rac-f.org/>



Le Réseau Action Climat - France regroupe 18 organisations nationales de défense de l'environnement, d'usagers des transports, de promotion d'alternatives énergétiques et de solidarité internationale. Il comprend également un collège d'associations locales et un collège d'adhérents individuels, impliqués personnellement ou professionnellement dans une thématique liée aux changements climatiques.

Des territoires 100% EnR

Le gouvernement allemand sollicite les lands de Bavière et du Bade-Wurtemberg pour qu'ils activent des programmes d'économies d'énergie et envisagent des installations locales de production d'électricité combinée* afin d'arriver à des territoires produisant 100% de leur électricité avec les énergies renouvelables. Cela passe par l'implication des élus et des citoyens de ces territoires, avec objectif de trouver et d'exploiter les ressources énergétiques renouvelables locales.

Production d'électricité combinée (kombikraft-Werk)

: centrale basée sur la complémentarité et le foisonnement des sources renouvelables (éolien, solaire, biogaz, hydraulique) pilotées dynamiquement avec un système informatique sophistiqué.



Zoom : la Passiv'Haus

Ce concept a été inventé en Allemagne au début des années 1990 par le Docteur Wolfgang Feist de l'Université de Darmstadt.

La passiv'haus, ou maison passive, est tellement bien isolée que le besoin de chauffage est inférieur à 15 kWh/m²/an.

- 14 000 maisons passives actuellement dans le monde, principalement en Allemagne, Suisse et Autriche (région du Voralberg).
- un peu plus de 50 en France

En savoir +> www.lamaisonpassive.com

■ ENVIRONNEMENT

■ Printemps précoce

mardi 26 février une quarantaine de cigognes survolent la Franche-Comté... Elles ont entre 15 jours et un mois d'avance !

Les cigognes annoncent la fin de l'hiver : vers fin mars elles reviennent en Europe en passant généralement par le Soudan et l'Égypte après un trajet moyen de 49 jours. Le périple d'automne vers l'Afrique est accompli lui en 26 jours environ.

■ Migrato, les voyageurs du ciel

Un tout nouveau jeu de cartes créé par la société lyonnaise «les jeux Opla» et distribué par Paille éditions

Vous devrez gérer et guider la migration de cinq espèces d'oiseaux : la Bernache Cravant, le Milan Noir, l'Echasse Blanche, le Guépier d'Europe, la Sarcelle d'hiver. Cependant, tous n'ont pas les mêmes habitudes de vol et ne parcourent pas la même distance. Il faudra donc faire preuve d'adaptation et de stratégie pour poser les bonnes cartes au bon moment, faire attention aux obstacles, et garder un œil sur le jeu de l'adversaire... Bon voyage !

En savoir + > Pour 2 joueurs, à partir de 9 ans. 15 €, à commander sur www.lpo-boutique.com



■ L'huile qui englué les oiseaux ...

Des centaines d'oiseaux, en majorité des guillemots et des petits pingouins, sont retrouvés morts depuis le 1^{er} février sur les côtes britanniques, englués dans une substance visqueuse dont on ignore encore la provenance.

Il s'agit de polyisobutylène (PIB), un produit surtout utilisé pour la fabrication de chambres à air ou de revêtement intérieur de pneus. Les applications sont très variées : fabrication de chewing-gums, mastics, adhésifs, cosmétiques. Ce produit chimique peut sembler inoffensif mais lorsqu'il se mélange à l'eau de mer il devient mortel pour les oiseaux, les couvrant d'une matière visqueuse et collante qui les empêche de voler, de s'alimenter et finit par les tuer. Le PIB n'en est pas à sa toute première pollution. Il serait responsable de la mort de milliers d'oiseaux dans au moins trois incidents de même type sur les côtes européennes durant ces dernières années. Pour autant l'Organisation Maritime Internationale n'a pour l'instant pas jugé nécessaire de revoir la classification de sa dangerosité.

■ La Minute Nécessaire...



Bridget Kyoto n'est pas une femme comme les autres !

Avec ses lunettes vertes couleur grenouille, elle use de dérision,

d'absurde et d'humour pour alerter le public sur les enjeux de l'écologie grâce à de courtes vidéos. Une manière originale d'aborder la question de l'environnement... à découvrir et à partager !

En savoir + > <http://www.bridgetkyoto.com>

■ VariaPower, révolution pour le vélo ?



Cyril Clopet, Pierre Azzopardi, et Vincent Revol, sont trois jeunes ingénieurs diplômés de l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Micro-techniques (ENSMM) de Besançon

qui viennent de breveter un système mécanique innovant optimisant l'énergie motrice et réduisant les émissions polluantes.

VariaPower, le variateur mécanique qu'ils ont imaginé dépasse de loin les meilleures transmissions actuelles en offrant variation continue, très haut rendement et forte capacité de transmission de puissance. La première application, destinée aux VTT haut de gamme, sera commercialisée avant fin 2013 : les contacts sont bien avancés avec plusieurs fabricants. Prochaine étape : des variateurs pour poids lourds et pour machines industrielles afin d'assurer aux moteurs un meilleur rendement et réduire ainsi leur consommation de carburant. Une manière de participer à l'effort de réduction des émissions de CO2.

En savoir + > <http://www.variapower.com>



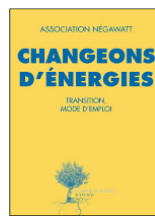
■ Limitations de l'éclairage nocturne

Pour réduire les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie, l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels sera limité dès le 1^{er} juillet.

Dorénavant, les éclairages intérieurs de locaux à usage professionnel devront être éteints une heure après la fin de leur occupation, les éclairages des façades des bâtiments ne peuvent être allumés avant le coucher du soleil et seront éteints au plus tard à 1 heure du matin, les éclairages des vitrines de commerces ou d'exposition peuvent être allumés à partir de 7 heures (ou une heure avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt) et éteints au plus tard à 1 heure du matin ou une heure après la fermeture. Pour mémoire, depuis juillet 2012, les publicités et pré-enseignes lumineuses doivent être éteintes entre 1 heure et 6 heures du matin, dans les agglomérations de moins de 800 000 habitants.

■ Transition, mode d'emploi

Face aux crises majeures de l'énergie et du climat, le vrai risque serait de continuer comme avant, de faire la politique de l'autruche.



Prendre le problème à bras le corps et changer de modèle énergétique est au contraire une chance, une formidable opportunité qui nous conduira à une société plus équilibrée, plus juste, plus humaine. C'est sans crainte qu'il faut s'y engager – et vite ! Rédigées par la Compagnie des négaWatts, ces 112 pages pédagogiques sont destinées à tous ceux qui souhaitent saisir les enjeux de l'énergie et en décrypter la complexité, se défaire des idées reçues et connaître les propositions portées par l'association négaWatt. Prix : 10 €

■ Notre-Dame-des-Landes

Bruxelles demande des informations ...

«La Commission européenne a commencé à instruire le dossier et saisi l'État français en procédure précontentieuse : c'est la bonne nouvelle » se réjouit Sandrine Bélier, membre des Commissions Pétitions et Environnement du Parlement européen. Paris devrait apporter des précisions à Bruxelles avant la mi-avril. « Il est encore temps de se ranger au bon sens juridique, économique et environnemental qui appelle à renoncer et abroger un projet pharaonique, dispendieux et contraire au droit » affirme la députée européenne d'Europe Écologie-Les Verts. Fin 2012, les opposants avaient saisi cette Commission des Pétitions pour violations du droit européen par le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Ils dénoncent le non-respect de la directive sur l'évaluation des incidences sur l'environnement, de la directive cadre sur l'eau, et des directives dites « Oiseaux » et « Habitats ».



A partir du 1^{er} juin, les poissons d'élevage pourront se nourrir de farines issues de porcs et de volailles. Si certains applaudissent ce qu'ils estiment un bon choix économique, il faut craindre le manque de traçabilité de la filière des aliments de bétail qui pourrait encourager toutes les fraudes ... Bannies des mangeoires depuis la crise de la vache folle, voilà donc qu'elles resurgissent. Farines animales est désormais un gros mot : l'Europe préfère parler de « protéines animales transformées » (PAT). Après l'aquaculture, la Commission européenne envisage même de les autoriser pour les porcs et volailles. Pour les experts le risque de transmission de la maladie de la vache folle entre animaux non-ruminants est négligeable si le cannibalisme est interdit ... Les associations s'émeuvent néanmoins et Guillaume Garot, ministre délégué chargé de l'Agroalimentaire, sorti de l'ombre médiatique depuis l'affaire de la viande de cheval, s'est élevé contre cette décision venue de Bruxelles. « La France s'était prononcée contre cette disposition européenne », a-t-il rappelé sur les ondes de France info. Mais hélas l'alternative aux farines animales coûte cher...

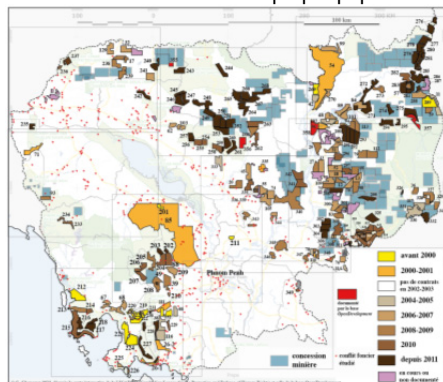
■ Terres porteuses, une compétition mondiale pour les espaces agricoles



■ Gérard CHOUQUER
historien, directeur de recherche au CNRS

Fin 2008, en pleine crise mondiale, spéculative et alimentaire, éclate l'affaire malgache : le président de Madagascar aurait vendu, ou loué, à une entreprise sud-coréenne, 1 300 000 ha du sol malgache pour des projets agro-industriels. Daewoo envisage de cultiver ici des productions destinées au marché coréen ...

Après trois mois de crise, au moment de la chute du gouvernement de Marc Ravalomanana, et comme si cela ne suffisait pas, la presse et les médias révéleront qu'un autre contrat était également en cours, cette fois avec l'entreprise indienne Varun International. Celui-ci portait sur 465 000 ha. Le total des deux donne la superficie vertigineuse de 1 765 000 ha (soit 17 650 km²). Une surface équivalente à quatre départements français, plus que toute la Franche-Comté, ou encore plus de la moitié de la Belgique, ou presque toute la Slovénie. Cinq ans après cette affaire, les inventaires les plus sérieux parlent de plus de 2 000 contrats ou concessions dans le monde, intéressant environ 220 millions d'ha, soit 4 fois la France. Les pays ciblés sont ceux d'Afrique (Mali, Mozambique, Soudan, Éthiopie, Sierra Leone), le Cambodge, le Brésil, l'Argentine, la Russie et l'Ukraine. Mais les gouvernements de ces pays encouragent ces investissements, souvent au détriment des intérêts de leur propre population.



Le mitage du territoire cambodgien par les concessions.
(Source : G. Chouquer 2012, Observatoire des formes du foncier dans le monde)

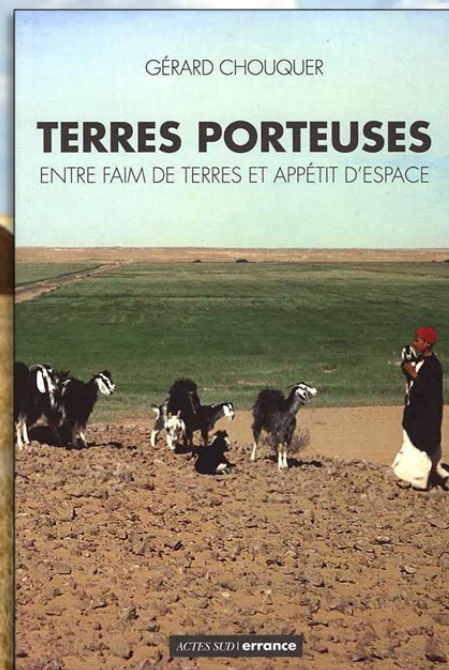
On peut partir d'un autre point de vue

L'Arabie Saoudite n'a pas de terres agricoles, parce qu'il n'a pas d'eau pour irriguer, et importe environ 97% de sa nourriture. Plutôt que de l'acheter sur le marché des produits alimentaires, ce pays préfère louer, via des fonds d'investissements, des terres un peu partout dans le monde, dont il importe la production.

La Chine, la Corée du Sud, l'Inde, les Émirats arabes, etc., font de même. Ils vont faire porter aux terres qu'ils n'ont pas, les récoltes qu'ils ne peuvent faire chez eux. Les conséquences locales sont souvent désastreuses.

Allusion aux « mères porteuses »

Le « *land grabbing* » est un vaste phénomène de prise de possession des terres par des entreprises publiques ou privées, des pays ou des groupements de pays, des fonds spéculatifs de toute nature, des agences de développement. Pourquoi parler de « terres porteuses » avec une allusion aux « mères porteuses » qui portent l'enfant pour une autre femme ? Parce que d'un continent à l'autre, on fait porter à la terre d'un lointain pays choisi comme cible, les cultures (alimentaires ou industrielles, quand il s'agit d'agrocarburants) qu'on ne peut pas faire pousser chez soi parce qu'on n'a pas ou plus de terre disponible. Parce que, pour l'équipement de ces terres étrangères, on a recours à d'autres entreprises étrangères, notamment chinoises. Parce que, dans ces terres qu'on s'est fait attribuer et qu'on loue pour des sommes dérisoires, on installe ses propres personnels. La terre n'est donc plus la source d'une identité des lieux pour les populations qui y vivent, mais devient l'objet d'une société de portage distribuant les pièces de son gigantesque puzzle, jusqu'à ce qu'un jour un investisseur emboîte le dernier fragment et achève la mise sous contrôle de la totalité des espaces prétendus vacants du monde. Il y a du « Monopoly » dans tout ceci. Mais aussi de la spéculation liée à la progression de ce qu'on commence à appeler l'agriculture de firme. En effet, les observateurs ont tout de suite remarqué que la multiplication des investissements a coïncidé, en 2008 et 2009, avec deux crises particulièrement graves, la crise alimentaire due à une flambée des prix agricoles qui a rendu la nourriture plus chère voire inaccessible à toujours plus de personnes, et la crise financière due à la spéculation sur le crédit (la fameuse crise des subprimes) et qui a conduit la finance internationale à chercher à diversifier ses investissements.



Le prétendu vide pour justifier le portage

On a commencé par installer l'idée fausse que les pays du Sud étaient largement vides. Les grandes institutions, telle la FAO, ont demandé à des équipes de recherches d'évaluer les terres disponibles, pour anticiper la question alimentaire. Des études publiées entre 2000 et 2010, on a retiré des chiffres invraisemblables. Ces études sont assez largement une imposture. Leur méthodologie est contestable car, à regarder de très loin, avec un pixel millimétrique qui couvre parfois une trentaine de km², on ne peut pas voir les réalités. Il fallait répondre aux institutions que la réponse est impossible sans une observation de détail. On ne l'a pas fait. Et appelé vide ce qui, souvent, était occupé, négligeant de vérifier qu'il y avait des villages, champs et ha-meaux. De fait, les espaces qui intéressent les investisseurs concernent les bonnes terres et sont ceux qui sont déjà occupés. Le phénomène de la concession conduit à dessiner des espaces fragmentés et hétérogènes. Reste aux populations à vivre dans les interstices de la firme ! Lorsqu'elles ne sont pas simplement déplacées ...

La fin de la protection agricole

L'agriculture a cessé définitivement d'être un secteur à part pour entrer complètement dans le marché. Il suffit de penser, en Europe, à la « politique agricole commune » pour mesurer le protectionnisme caractérisant ce secteur jusqu'à aujourd'hui. Mais l'alignement de l'activité agricole sur les autres activités économiques place les terrains fragiles dans une situation particulièrement difficile. Cette entrée ne signifie pas que le commerce va se généraliser et que les pays pauvres vont pouvoir retirer des échanges les revenus auxquels ils ont droit. Le portage, c'est justement le contraire du commerce. On dit aux pays pauvres : « laissez-nous disposer d'une partie de vos terres pour nos productions et nos profits, et faites ce que vous pouvez ailleurs ». Un résultat souvent d'une rare indécence dans des pays qui sont les premières victimes de la faim...

Un livre édité fin 2012 par Actes-Sud et Errance, 248 p.
► En savoir +> <http://www.formesdufoncier.org>

■ Le collège de Fraisans dans le « brouillard électro-magnétique » ?

Cet établissement est situé dans un cadre agréable à l'orée de la forêt de Chaux. Mais les 430 élèves et le personnel sont soumis à des sources d'ondes qui risquent de se multiplier si de mauvaises décisions sont prises dans les semaines qui viennent...

► Une antenne relais de téléphonie mobile est située sur le château d'eau du parcours de santé, à environ 200 mètres.

► Une ligne moyenne tension (63 kV) est distante de 50 à 100 mètres. Le programme de restructuration du collège lancé par le Conseil Général du Jura prévoit de construire de nouveaux bâtiments sur les espaces verts, rapprochant ainsi les usagers de cette source d'ondes. Ce sujet a été évoqué plusieurs fois lors des conseils d'administration du collège par des représentants du personnel, des parents et des élèves soucieux de préserver les espaces verts et d'éviter de rapprocher davantage les locaux de la ligne électrique. Les travaux d'architecte qui seront présentés au printemps par le Conseil Général montreront si le principe de précaution a été retenu pour ce col-

lège qui participe à l'agenda 21 départemental.

► Le Conseil Général du Jura a décidé de distribuer des tablettes numériques aux élèves de sixième à la rentrée 2013. Sur le plan de l'utilité pédagogique de l'opération, le débat vient de s'ouvrir au sein des usagers du collège. L'utilisation de ces tablettes nécessite l'installation de plusieurs émetteurs d'ondes Wifi dans les locaux du collège. Interrogés sur le risque sanitaire, les services Conseil général du Jura s'appuient sur une étude de la SOCOTEC, sous contrôle du Ministère de l'Éducation Nationale, qui montre que l'exposition des usagers est bien inférieure aux seuils tolérés par l'Agence Régionale de Santé (ARS), elle est donc considérée comme inoffensive, inférieure à l'exposition due à l'utilisation du téléphone portable.

De nombreux collégiens se sont déjà questionnés dans le cadre du Conseil Général des jeunes sur les difficultés de gestion de leur téléphone portable et la possibilité de limiter davantage son utilisation dans l'enceinte du collège, ce qui en même temps protégerait la jeunesse des ondes nocives.

Les décisions que prendront les élus dans les semaines à venir détermineront donc le niveau d'exposition auquel seront soumis au quotidien les 480 usagers du collège. Dans ce domaine, c'est l'accumulation des sources qui doit être prise en compte pour ne pas plonger le collège de Fraisans dans un « brouillard électro-magnétique ». Souhaitons que le principe de précaution soit appliqué pour protéger la santé de la jeunesse. ■ Hervé Prat

► En savoir +> <http://www.robindestoits.org/>

AGENDA : VOS RENDEZ-VOUS LOCAUX . . .



Compagnie de Théâtre 03 84 81 36 77

« Chez vous, chez nous »

7^{ème} Festival de la Source

Les 5, 6 & 7 juillet 2013 au Parc Intercommunal de Gendrey

théâtre, danse, cirque, musique ou encore marionnettes : trois jours dédiés à la détente, au rêve et aux rencontres dans un cadre féérique...



PATRIMOINE

Journées du patrimoine de Pays et des moulins

Samedi 15 juin, rendez-vous à partir de 9h30

Nettoyage du site la carrière de meules d'Offlanges sous la houlette de Luc Jaccotey. Piquenique sur place.

L'après-midi, découverte d'autres sites intéressants du massif : carrières, point culminant, Ermitage, Croix pattées etc.)

Dimanche 16 juin

Circuit de découverte du patrimoine rond du Nord Jura : Tours, pigeonniers, fontaines, oculus, œil de bœuf, clochers, cadrans, meules etc. Départ de la Maison du Patrimoine 2 rue de l'Eglise à Orchamps à 14h

Contact : 03 84 81 07 82

Cinquième édition du marché de printemps Forum pour l'Homme & l'environnement

Jeudi 28 mars dès 10h Cours Saint Mauris à Dole

Marché de printemps des producteurs locaux, Village des artisans, Repas paysan à midi.

Coup de projecteur sur les pollinisateurs...

Rendez-vous des Saveurs bio & des Savoir-Faire - <http://creativskyrock.com>

[1613 - 2013] : 400 ans de l'hôtel-Dieu

C'est parti ! Une année spéciale pour découvrir et redécouvrir sous différents angles un élément emblématique de notre patrimoine, qui tient une place à part dans l'histoire intime de beaucoup d'entre nous.

Rendez-vous samedi 30 mars 2013 à partir de 11 heures dans la cour intérieure de l'hôtel-Dieu, soit 400 ans jour pour jour après la pose de la première pierre de l'hôpital, pour une célébration symbolique de cet anniversaire, en musique, en mots et en images, avec quelques surprises et un brin d'humour.

Profitez pleinement des nombreuses visites et conférences gratuites programmées pendant tout le mois de mars, à l'hôtel-Dieu et aux alentours.

Renseignements : Animation du patrimoine de Dole, Ville d'art et d'histoire

<http://www.dole.org> - 03 84 69 01 54 ou animation-patrimoine@dole.org

le 7 avril 2013

18^{ème} édition
LA JOURNÉE DES PLANTES DE RAINANS

De 9h à 18h - Entrée 2 €

- **Dimanche 31 mars** : Fraisans, Courtefontaine, 8^{ème} colonne, 17 km. Départ. 9h Pl. Grévy avec Jean-Luc : 03 84 71 49 08.
- **Dimanche 7 avril** : sortie commune avec A.N. de St Claude. Départ 9h15 Pl. Grévy pour se retrouver devant l'ENIL à Poligny. Balade d'environ 3 h + visite de cave à Tourmont. Avec Michel et Paulette : 03 84 37 16 49.
- **Dimanche 21 avril** : Taxenne/Acey, 16 km. Dpt. 9h Pl. Grévy avec Gérard et Claude B. 03 84 82 61 92.
- **Dimanche 28 avril** : sources de l'Ain vers Nozeroy (160 km A/R), 270 m dénivelée, 11 km, 3h. Départ. 9h Pl. Grévy avec Monique : 03 84 72 76 23.



Un site à visiter, chiens et chats à adopter

<http://spodole.free.fr>

Prix : 26 € - Centre Jurassien du Patrimoine
5, rue Georges Trouillot - 39000 Lons le Saunier
Tel: 03 84 47 43 37 Email : cjp.39@orange.fr

Le château de Chevreux
Entre rêve et réalité

Personne ne sait précisément qui l'a construit, ni quand... Et pourtant, un groupe d'amis va se passionner pour le site. Et comme il existe peu de traces de son histoire, il va faire parler les pierres et la terre. Il va chercher, découvrir, enquêter et reconstruire.

En vingt ans, tours, écuries, murs d'enceinte, logis, caves et chapelle ressortent de terre. Quelle audace !

Ce livre suit l'histoire de ces découvertes, comme une énigme qui avance au jour le jour. Indice après indice, le château reprend vie et forme sous des mains agiles.



POUR QUE VIVE SERRE VIVANTE : JE SOUTIENS !

Pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse sur le Massif de la Serre, **SERRE VIVANTE** a été créée en décembre 1992.

Elle a pour objectifs :

- ✓ d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre.
- ✓ de mettre en place une centrale d'information et d'animation sur la Serre.
- ✓ d'élaborer un document de développement et de protection du massif.
- ✓ de faire progresser la législation sur les enclos et parcs de chasse et sur l'environnement en général

recopiez (ou découpez) et renvoyez à SERRE VIVANTE, 39290 MENOTEY

- ☐ J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 10 € pour l'année 2013
- ☐ Je fais un don de ___ € (66% déductibles de mes impôts !)

Nom

Prénom

Adresse

..... Courriel : @